



Une délégation ittihadie conduite par Driss Lachguar se recueille sur la tombe de feu Abdelouahed Radi

A l'occasion du 40^{ème} jour du décès de Ssi Abdelouahed Radi, le Premier secrétaire Driss Lachguar, a présidé hier une cérémonie de recueillement sur la tombe du défunt au cimetière Achouhada à Rabat, en présence des membres de la famille du regretté et d'une délégation de l'USFP composée essentiellement des membres du Bureau politique, du Groupe socialiste-Opposition ittihadie au Parlement et du Conseil national du Parti.

www.libe.ma

Libération

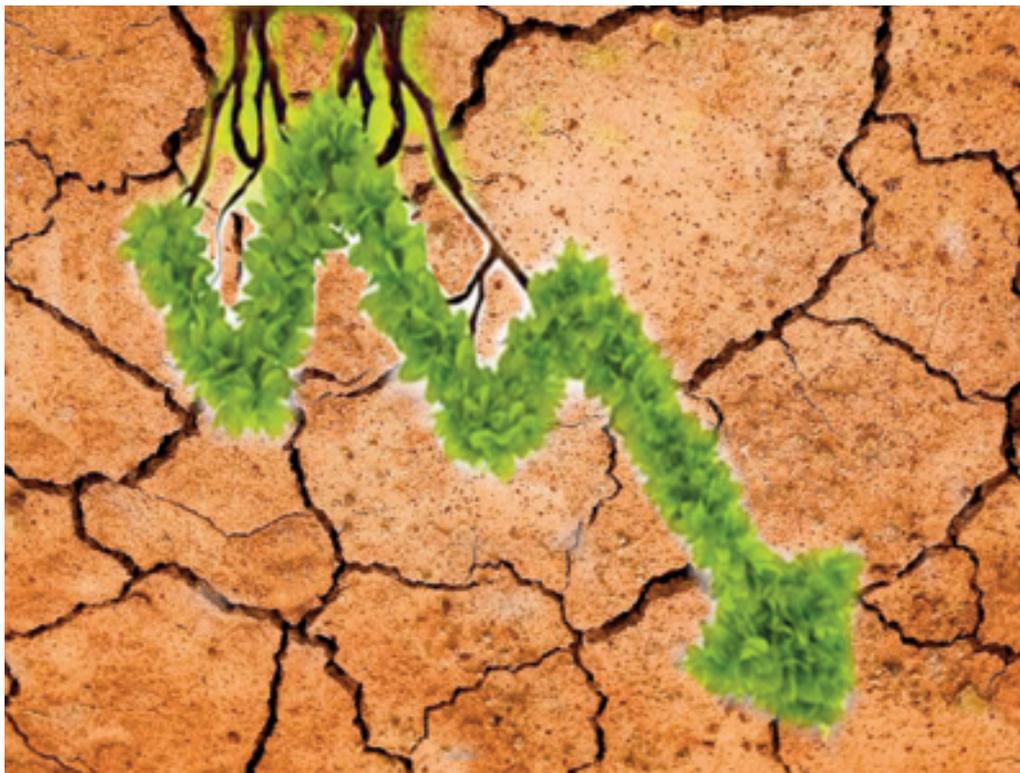
Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9916

Mercredi 10 Mai 2023

Rendre grâce à Dieu pour les bienfaits insoupçonnés du Plan Maroc Vert, dixit Akhannouch

Les mille et un ratages passés sous silence



Page 2

Les points sur les "i" du Groupe socialiste-Opposition ittihadie
Il est déplorable que la souveraineté alimentaire tout comme l'Etat social aient servi de simples slogans électoralistes



Page 3

Le Royaume-Uni reconnaît les efforts sérieux du Maroc pour la résolution de la question du Sahara marocain



Page 4

Les Lionceaux au seuil des demi-finales de la CAN U17
Surmonter l'Algérie pour passer



Page 23

Rendre grâce à Dieu pour les bienfaits insoupçonnés du Plan Maroc Vert, dixit Akhannouch

Les mille et un ratages passés sous silence

Actualité



Le chef du gouvernement persiste et signe : Le Plan Maroc Vert (PMV), avance-t-il, est un succès retentissant que beaucoup n'apprécient pas à sa juste valeur. Mieux encore, il estime que les Marocains doivent s'estimer heureux de leur situation, malgré la succession des années de sécheresse. Pourtant, la réalité est têtue. Les ratages du PMV au niveau de la création d'emplois, de l'assurance de la sécurité alimentaire, de la préservation de l'environnement, entre autres, sont un secret de polichinelle et la période post-Covid ainsi que la guerre en mer Noire ont démontré les limites de ce dispositif.

La faute à la sécheresse et à la crise économique

Intervenant lors de la séance mensuelle consacrée ce mois-ci à la sécurité alimentaire, le chef du gouvernement a appelé à « examiner de près les résultats du PMV qui a eu un impact direct et positif sur la sécurité alimentaire des Marocains ainsi que sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des habitants du monde rural ».

Selon lui, le secteur agricole est devenu un moteur clé de la croissance économique et sociale du pays. Ainsi au niveau macroéconomique, le produit agricole brut a doublé pour atteindre 127 milliards de dirhams en 2021, tout en précisant que les exportations agricoles ont triplé et que la contribution de l'agriculture à la croissance du produit intérieur brut est passée de 7% avant 2008 à 17% pendant la période

2008-2020, avec un taux de croissance annuel supérieur à celui des autres secteurs économiques pendant cette période.

Concernant l'importation des bovins du Brésil, le chef de l'Exécutif a indiqué que le Maroc connaît un dysfonctionnement dans la chaîne de production de la viande rouge, à cause de la succession des années de sécheresse ayant conduit les éleveurs à sacrifier leur cheptel, ce qui a provoqué la réduction, par conséquent, de la production de lait. « Au lieu de faire des critiques, il faut se rappeler que les dix dernières années n'avaient connu aucun dysfonctionnement au niveau de la chaîne de production de la viande. Aujourd'hui, la sécheresse a contribué à la perturbation de cette chaîne et il faudra au moins deux années pour rétablir l'équilibre. Donc, ce n'est pas la fin du monde si le gouvernement a opté pour l'importation de 28.000 vaches laitières sur les 3 millions existantes. Alors, il faut arrêter d'exagérer afin d'induire les citoyens en erreur », a-t-il affirmé. Et d'ajouter que le Royaume traverse, à l'instar des autres pays du monde, une conjoncture difficile liée à la crise économique mondiale et que « des prix des produits agricoles sont restés stables pendant 12 ans (2008-2020) avec un taux d'inflation ne dépassant pas 0,2% ».

Aspects ou vérités qui dérangent

Bref, le chef du gouvernement estime que tout va pour le mieux et que la crise actuelle n'est que conjoncturelle. En d'autres termes, peu importe la sor-

tie médiatique d'Ahmed Lahlimi, Haut-Commissaire au plan déclarant que « l'agriculture doit faire sa révolution pour changer de système de production » et « aller vers une souveraineté alimentaire » et vers « l'autosuffisance dans la mesure du possible » tout en réalisant « des progrès techniques et technologiques pour améliorer les rendements ». Peu importe également les appels récurrents lancés il y a quelques années par de nombreux chercheurs et spécialistes ainsi que par des militants et acteurs associatifs dont certains ont tiré la sonnette d'alarme depuis le lancement du Plan Maroc Vert (PMV) en 2008.

En effet, le chef de l'Exécutif construit la réalité selon ses propres perceptions et passe sous silence certains aspects ou vérités qui dérangent. Pour lui, pas question de parler de la balance des paiements des produits alimentaires qui demeure négative, malgré les exportations de produits agricoles ; d'usages accrus et souvent déraisonnables d'eau souterraine, notamment suite à l'expansion de la surface irriguée avec des cultures à besoins hydriques élevés ; de la production de céréales du Maroc qui n'a quasiment pas évolué depuis le lancement du PMV, malgré la promotion d'un système semencier renouvelé.

Il n'est pas question de parler de la production qui demeure largement impactée par les aléas climatiques, impliquant une variabilité marquée. En effet, le PMV n'a pas induit un changement significatif des pratiques de production, mais il a consolidé la substitution de l'orge par le blé tendre, vu les évolu-

tions des habitudes alimentaires de la population marocaine.

L'amélioration des rendements des céréales qui demeure limitée (une moyenne de 1,64 tonne par ha durant la période du PMV, alors qu'elle était de 1,17 tonne par ha entre 2001 et 2007, selon l'ONICL, 2020), inférieure à la moyenne africaine (2,34 tonnes par ha), n'a pas non plus été évoquée. Ainsi que les niveaux limités de productivité des céréales dus à une gestion perfectible de l'eau pluviale et de la fertilité des sols malgré les efforts pour généraliser les usages des engrais dans un pays leader en termes de production et de transformation des phosphates.

Le chef du gouvernement ne juge pas utile d'évoquer l'impact négatif du PMV sur l'appauvrissement des sols, l'épuisement des ressources naturelles, l'émission des GES, etc. En effet, le PMV ne prend pas en considération « les conséquences écologiques du développement « agressif » de la production ». A tel point que dans certaines régions, les décideurs n'ont pas jugé utile « d'examiner la compatibilité de certains objectifs de production avec les disponibilités en ressources naturelles locales. C'est notamment le cas de certaines filières fortement consommatrices d'eau dans des régions qui en manquent de plus en plus ». D'autant plus qu'il s'agit en grande partie de filières essentiellement dirigées vers l'export (filières agrumicoles, oléicoles, maraîchères et fruitières), « excessivement intensif, fortement utilisateur d'intrants dommageables pour l'équilibre du milieu, gaspilleur d'une ressource rare qui est l'eau ». A méditer.

Hassan Bentaleb

Les points sur les “i” du Groupe socialiste-Opposition ittihadie

Il est déplorable que la souveraineté alimentaire tout comme l'Etat social aient servi de simples slogans électoralistes



Lors de la séance d'interpellation du chef du gouvernement dédiée circonstanciellement à la problématique de la souveraineté alimentaire, le député parlementaire Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste-opposition ittihadie à la Chambre des représentants, a livré au nom de son groupe un commentaire aussi exhaustif que pertinent de l'exposé présenté par le chef de l'exécutif.

De prime abord, le député ittihadie a vivement salué l'Initiative Royale historique d'instaurer une journée fériée officielle en commémoration de l'An amazigh à l'instar du premier Moharram et du nouvel An grégorien. «En louant hautement la Haute décision Royale qui conforte les acquis de l'amazigh depuis le Discours d'Ajdîr de 2001, a-t-il souligné, nous appelons dans l'opposition ittihadie, le gouvernement à capter la solide référence politique Royale et à faire preuve de l'audace requise pour l'opérationnalisation du cachet officiel de l'amazigh dans les domaines de l'enseignement, de la justice, de l'administration et d'autres secteurs prioritaires dans la vie publique.»

Le président du Groupe socialiste-opposition ittihadie a affirmé que les parlementaires usfpéistes tiennent à débattre de la question de la souveraineté alimentaire à partir de leur position dans l'opposition telle qu'ils la conçoivent et dont ils sont conscients des engagements vis-à-vis

des intérêts supérieurs du pays et de l'intérêt du citoyen. En effet, a-t-il ajouté, l'opposition ittihadie est, en tout état de cause, une accumulation historique et politique qui a marqué authentiquement le processus démocratique de notre pays.



Ce que nous constatons aujourd'hui, hélas, c'est un ensemble de contradictions criantes dans les positions des partis qui composent le gouvernement mais aussi des déclarations incendiaires de deux partis alliés critiquant le gouvernement dont ils font partie et avec des ministres qui appliquent sa politique

« Et nous continuerons de la pratiquer avec responsabilité loin de tout populisme ou d'opportunisme car autant nous avons rejeté toute dévalorisation des rôles de l'opposition parlementaire en contradiction avec les dispositions constitutionnelles... autant nous déplorons toute mystification du paysage politique ou représentatif », a-t-il proclamé.

Par ailleurs, s'adressant au chef du gouvernement, Abderrahim Chahid a précisé que du fait de l'attachement de son groupe parlementaire à la transparence et la cohésion, l'on ne peut que s'étonner que l'exécutif manque des conditions les plus élémentaires de la cohésion entre ses composantes (...) « Ce que nous constatons aujourd'hui, hélas, c'est un ensemble de contradictions criantes dans les positions des partis qui composent le gouvernement mais aussi des déclarations incendiaires de deux partis alliés critiquant le gouvernement dont ils font partie et avec des ministres qui appliquent sa politique », a-t-il relevé.

Là-dessus, tout en louant l'adhésion de l'équipe gouvernementale au débat, par ailleurs pertinent et crucial autour de la problématique de la souveraineté alimentaire du fait que cela offre l'occasion d'une évaluation thématique des plans et programmes adoptés, le parlementaire ittihadie a souligné que le gouvernement, ayant échoué dans la gestion de la situation critique du pays, tend à aborder ce sujet en tant que slogan électoraliste



L'opposition ittihadie est, en tout état de cause, une accumulation historique et politique qui a marqué authentiquement le processus démocratique de notre pays

complémentaire de la devise de l'Etat social qui demeure lettre morte.

« Et voilà que vous scandez le slogan de la souveraineté alimentaire en le confondant, sciemment avec l'acceptation de la sécurité alimentaire », a-t-il fustigé.

Le président du Groupe socialiste-opposition ittihadie déplore, à cet égard, que depuis l'annonce de l'adoption de la question de la souveraineté alimentaire en tant que thématique de l'interpellation mensuelle, a pris place un certain hégémonisme dans les médias publics. Il a exprimé son étonnement de la domination médiatique entreprise par l'exécutif sur la majorité des réseaux électroniques, de la presse écrite, et des ra-

dios privées pour mettre en avant la vision gouvernementale quant au système agricole et au Plan Maroc vert !!

« Monsieur le chef du gouvernement, nous ne pouvons convaincre les Marocains par l'évaluation technique du ministère de l'Agriculture qui a conclu que le Plan Maroc vert n'a connu aucun dysfonctionnement, discours véhiculé, par ailleurs, par les instances professionnelles qui accompagnent le département de l'agriculture », a-t-il noté en mettant en avant qu'il est recommandé aujourd'hui de procéder à une évaluation objective à portée sociale pour être au fait du réel impact de ce plan sur le vécu quotidien des Marocains.

Parmi les griefs soulevés par le député usfpéiste, le non aboutissement de la création d'une véritable classe agricole moyenne comme l'a constaté une étude de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah qui révèle que 40% des investisseurs dans le domaine agricole n'ont aucun lien avec ce secteur et que ledit plan n'est parvenu à réaliser aucune autosuffisance concernant les produits de grande nécessité.

Quant à la contribution à l'emploi, Abderrahim Chahid a déploré que l'on s'est retrouvé devant une situation désastreuse, la première saison de l'année 2023 ayant enregistré la perte de 247 mille postes de travail dans le domaine de l'agriculture et des forêts.

Dans ce cadre, il a indiqué que, tout en reconnaissant que le modèle agricole destiné à l'exportation a généré des résultats remarquables qu'il faudrait tout de même développer et encadrer sur le plan juridique et fiscal, le Groupe ittihadie réitère sa non satisfaction du fait que le modèle agricole destiné à la consommation interne soit marginalisé...

A cet égard, l'intervention du député usfpéiste abonde de données statistiques comparatives qui dénotent d'une aggravation inouïe de la situation alimentaire et de contradictions flagrantes entre les exportations agricoles très juteuses et les importations pénalisant les finances publiques et la bourse des citoyens, s'appuyant sur les constats précis des institutions d'études et de plan tels le Haut-commissariat au plan et la Cour des comptes, entre autres.

Et de souligner que le gouvernement est tenu de reconsidérer sa politique alimentaire et de rompre avec le modèle agricole actuel à travers une véritable évaluation des plans en cours et en associant tous les acteurs politiques dans toute nouvelle étape...

Rachid Meftah

Le Royaume-Uni salue le leadership de S.M le Roi en matière de stabilité, de paix et de développement

Le gouvernement britannique a salué le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, qui a fait du Maroc un relai déterminant pour la stabilité, la paix et le développement dans la région au niveau de la Méditerranée, de l'espace sahélo-saharien et de l'Afrique de l'Ouest.

Cette reconnaissance est intervenue à l'issue de la 4^{ème} session du dialogue stratégique entre le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni, qui a été sanctionnée par une Déclaration conjointe, dans laquelle les deux parties ont souligné leur engagement commun en faveur du renforcement des liens bilatéraux, notamment dans les domaines de l'économie, de la sécurité et de la coopération culturelle.

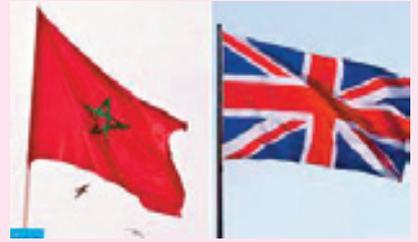
La Déclaration conjointe a également salué les efforts du Maroc pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région, ainsi que son rôle

de leader dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Les deux gouvernements ont aussi réaffirmé leur engagement à œuvrer ensemble pour faire face aux défis communs et pour promouvoir la sécurité et la prospérité dans la région.

En outre, le gouvernement britannique a exprimé sa gratitude au Maroc pour son soutien continu dans la lutte contre la migration clandestine et pour son engagement à promouvoir les droits de l'Homme et la bonne gouvernance. Les deux parties ont convenu de continuer à collaborer étroitement sur ces questions cruciales.

Le gouvernement britannique a également salué l'excellente coopération entre les deux pays et a réaffirmé son engagement à renforcer davantage les liens bilatéraux avec le Maroc dans les années à venir.



Le Royaume-Uni reconnaît les efforts sérieux du Maroc pour la résolution de la question du Sahara marocain



Le Royaume-Uni a exprimé sa reconnaissance aux efforts sérieux du Maroc pour faire avancer le processus vers une résolution de la question du Sahara.

Cette position a été exprimée dans la Déclaration Conjointe adoptée à l'issue de la 4^{ème} session du Dialogue Stratégique entre le Royaume du Maroc et le Royaume-

Uni. Cette session de dialogue a été coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et le ministre d'Etat du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud et des Nations Unies du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord Ahmad de Wimbledon.

Le Royaume-Uni a réaffirmé sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, à la question du Sahara fondée sur le compromis.

Dans cette déclaration conjointe, les deux ministres ont réaffirmé le plein soutien du Royaume-Uni et du Maroc aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire

général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, pour trouver une solution à ce différend. Le Royaume-Uni a salué le rôle constructif joué par le Maroc dans la région, notamment la promotion de la stabilité, de la sécurité et du développement économique, ainsi que dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Le Royaume-Uni a également souligné le rôle exclusif de l'ONU

dans la facilitation du processus politique pour résoudre ce différend et réaffirmé son soutien à la résolution 2654 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La résolution 2654 du Conseil de Sécurité, à l'instar des résolutions consécutives de l'instance onusienne depuis 2007, s'est félicitée des efforts sérieux et crédibles du Maroc et a rappelé la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie.

Signature d'un Cadre stratégique de coopération sur l'action climatique, l'énergie propre et la croissance verte

Les gouvernements du Maroc et du Royaume-Uni ont signé, mardi à Rabat, un Cadre stratégique de coopération portant sur l'action climatique, l'énergie propre et la croissance verte.

Paraphé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre d'Etat du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud et des Nations Unies du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord Ahmad de Wimbledon, ce Cadre stratégique a pour objectif de soutenir, faciliter et renforcer la coopération bilatérale sur l'action climatique, l'énergie propre et la croissance verte afin d'accompagner le développement du Maroc vers une économie durable, bas carbone et résiliente en vue d'assurer une transition responsable et accélérée des énergies fossiles vers une énergie propre et abordable.

Il vise également l'intégration systémique de l'action et des impacts climatiques dans la planification et l'action du gouvernement et du secteur privé, ainsi que la croissance de secteurs économiques/productifs forts, diversifiés et durables au Maroc qui libèrent des emplois de qualité, des investissements et de la croissance.

Lancement des journées d'étude internationales sur la migration internationale des jeunes et mineurs africains vers l'Europe

Les journées d'étude internationales sur la migration internationale des jeunes et mineurs africains vers l'Europe (MIJMA), ont été lancées, lundi à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammed VI (FLSHM), avec la participation d'un comité de chercheurs internationaux du Maroc, de la France, du Canada et de l'Italie.

Organisé jusqu'au 10 mai par l'Université Hassan II et la FLSHM, en partenariat avec l'équipe de recherche du

MIJMA, cet événement vise à approfondir l'analyse et l'étude du phénomène de la migration des jeunes et des mineurs africains vers l'Europe en mettant en évidence ses différents aspects, basés sur les pays de départ et l'accès aux zones de transit et d'établissement.

Ces journées d'étude ont débuté par une séance inaugurale en présentiel et à distance, marquée par les interventions de Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, Abdelhamid Ibn El Fa-

rouk, doyen de la FLSHM, et Mustapha El Miri maître de conférences en sociologie et chercheur à Aix-Marseille Université.

A cette occasion, M. El Yazami a souligné l'importance de cet événement scientifique, étant donné que le Maroc est directement concerné par ce phénomène, considérant qu'il existe un groupe important de jeunes marocains et de mineurs qui migrent vers l'Europe, et que le Maroc est passé ces dernières années d'un pays de transit à un

pays d'accueil pour un grand groupe d'immigrants d'Afrique subsaharienne.

Cette manifestation vise principalement à étudier ce phénomène afin d'en comprendre les causes, évaluer ses risques et mettre en avant les nouvelles formes de migration des mineurs, ce qui contribuerait à proposer des solutions pour réduire ce phénomène, a-t-il ajouté dans une déclaration à M24, la chaîne d'information de la MAP.

De son côté, M. Ibn El Farouk a indiqué dans une déclaration similaire

qu'au cours de ces journées d'étude prenant la forme d'ateliers entre plusieurs spécialistes du domaine, la lumière sera mise sur le phénomène de la migration des mineurs et des jeunes africains.

Il a expliqué qu'il s'agit d'examiner les moyens pour faire face à ce phénomène, et de répondre aux problèmes majeurs qu'il pose, notamment en ce qui concerne les inégalités liées à la migration, qu'elle soit régulière ou irrégulière.

La première édition du Salon pédagogique Africa Smart City se tient à Casablanca



La première édition du Salon pédagogique Africa Smart City se tient à la Cité d'innovation et de transfert de technologies de l'Université

Hassan II de Casablanca. Cet événement qui se poursuit jusqu'au jeudi 11 mai, est organisé sous le thème "L'Ingénierie marocaine au service de la ville intelligente" par

le Bureau d'études d'ingénierie "InnovatEL Engineering" en collaboration avec la Cité d'innovation et de transfert de technologies de l'Université Hassan II de Casablanca, avec le soutien de la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie, et en partenariat avec Africa Smart City.

Selon un communiqué de presse parvenu à Libé, le Salon pédagogique Smart City est une opportunité pour présenter des solutions innovantes afin de répondre aux grands enjeux de la smart city de demain. Des experts marocains, des start-up, des financeurs et des entrepreneurs prennent part à cet événement pour apporter des réponses créatives aux enjeux actuels du futur développement technologique des villes marocaines.

Le Salon s'articule autour de quatre thématiques principales : la sécurité, la durabilité, l'énergie et la mobilité. Des intégrateurs de solutions smart city, des décideurs, des chercheurs innovants et des start-up du monde entier sont présents pour échanger et présenter leurs solutions concrètes et innovantes.

L'objectif derrière l'organisation du Salon pédagogique de Smart City en Afrique est de chercher, en coopération avec des partenaires, à développer des solutions innovantes pour les chefs d'agences et les responsables politiques aux niveaux régional, national et africain pour réaliser le modèle de la ville intelligente selon des normes purement marocaines. Cette exposition permet également de présenter les dernières innovations et tendances technologiques des "villes intelligentes" et la participation d'entreprises industrielles et autres spécialisées dans les conceptions et les mécanismes de construction avancés.

En plus des activités de l'exposition, une conférence a été organisée pour discuter d'un éventail de sujets tels que la sécurité dans les villes, les transports urbains écologiques, l'économie d'énergie, l'éclairage dans les villes et leurs banlieues, la numérisation

et dans les collectivités territoriales et des programmes d'information au profit des citoyens, ainsi que l'environnement approprié dans les villes et la question de la rationalisation de l'énergie de l'eau dans les villes.

Le Salon pédagogique Africa Smart City a également organisé le concours du défi africain dans le domaine des villes intelligentes dans quatre domaines, à savoir l'éclairage et l'énergie, la mobilité et la connectivité, l'environnement et la gestion des ressources et les services intelligents.

En somme, cette première édition du Salon pédagogique Africa Smart City est une vraie occasion pour les différents acteurs de la smart city de présenter leurs solutions innovantes et de tisser des relations pour développer des affaires et contribuer au développement économique du Maroc basé sur l'innovation et la connaissance.

L'exposition est caractérisée par la présentation de la maquette d'une ville intelligente miniature sur une superficie de 2.000 mètres carrés, qui comprend toutes les technologies dans le domaine des villes intelligentes, et prendra la nature d'un musée ouvert à tous les visiteurs, durant toute l'année, car elle incarne les innovations liées à la rationalisation de l'eau, à la conception des bâtiments, à la programmation informatique et à plusieurs solutions intelligentes incarnées de manière réaliste dans cette ville intelligente.

Ce salon connaît aussi la participation d'environ 400 étudiants représentant un groupe d'universités marocaines de diverses régions, en plus d'un groupe de représentants de clubs et d'associations d'étudiants, où 120 étudiants seront sélectionnés sur la base de leur redistribution sous forme de petits groupes composés de 6 étudiants à se concurrencer pour trouver des solutions technologiques innovantes dans des projets d'intérêt pour l'agriculture, l'industrie, la sécurité dans les villes, l'énergie et d'autres domaines.

H. T

Terrorisme

La nouvelle initiative Maroc-UE prône une approche "singulière"

L'initiative sur "l'éducation pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme", lancée récemment par le Maroc et l'Union européenne (UE), prône une approche "singulière" qui suscite un intérêt "particulier" au niveau international, souligne le média italien "InsideOver".

Au-delà de la défense, l'accord antiterroriste entre le Maroc et l'Union européenne prévoit des programmes éducatifs visant à empêcher la propagation des idées extrémistes parmi les plus jeunes, indique le journal italien, mettant l'accent

sur la particularité de cette initiative "qui se distingue des autres programmes conclus au fil des années entre l'UE et des pays arabes".

Lancé en marge de la 21^{ème} réunion du Comité de coordination du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) tenue au Caire, l'accord prévoit, en outre, une collaboration avec le groupe de réflexion Hedayah, basé aux Emirats arabes unis et considéré comme l'un des instituts "les plus avancés" dans la surveillance de la propagation des idées extrémistes et dans la promotion de la lutte contre le ter-

rorisme, fait savoir le portail d'information.

"Prévenir le terrorisme avant même de le combattre", tel est l'objectif de toutes les parties prenantes à ce programme, "sur lequel la région fonde beaucoup d'espoir", relève-t-on.

Dans une capsule vidéo introduisant cette initiative, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avait mis en exergue le rôle de l'éducation en tant qu'outil puissant pour prévenir et contrer le radicalisme et l'extrémisme violent,

et éradiquer les idéologies extrémistes qui se développent dans des environnements précaires.

Selon M. Bourita, cette initiative témoigne du partenariat privilégié et de l'engagement commun entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne pour la promotion de la paix, la sécurité et le développement.

Josep Borell, Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a souligné, quant à lui, que cette initiative contribuera à développer des sociétés plus tolérantes et résilientes face au terrorisme et à l'extré-

misme violent.

Dans le cadre de cette initiative, qui s'étalera sur deux ans (2023-2025), des programmes de formation des formateurs (FdF) sur mesure seront conçus et dispensés au profit des éducateurs, dans le but de renforcer la résilience des apprenants face à l'extrémisme violent.

Une série d'indicateurs seront également élaborés et mis en place pour aider et soutenir les efforts des gouvernements en matière de suivi et d'évaluation des programmes et des politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans l'espace éducatif.



Poutine juge l'avenir de la Russie en jeu dans la "guerre" en Ukraine



Vladimir Poutine a promis mardi la "victoire" dans la "guerre" en Ukraine qu'il estime orchestrée par l'Occident pour détruire la Russie, traçant un parallèle avec la Deuxième Guerre mondiale en célébrant les 78 ans de la défaite nazie.

Mais le puissant chef du groupe paramilitaire russe Wagner, Evguéni Prigojine, engagé depuis des mois dans la bataille de Bakhmout, a lancé à l'inverse sur Telegram une longue diatribe pour dénoncer l'incapacité des autorités russes à défaire l'Ukraine, accusant même la hiérarchie militaire de vouloir "tromper" le président russe.

Plus d'un an après avoir lancé son armée à l'assaut de son voisin qu'il accuse de nazisme et après une série de cuisants échecs, M. Poutine s'efforce

de présenter ce conflit comme voulu par les Occidentaux.

"La civilisation est de nouveau à un tournant. Une guerre a été lancée contre notre patrie", a lancé le président russe depuis l'emblématique place Rouge à Moscou, devant des milliers de soldats, l'élite politique et une poignée de dirigeants de pays d'ex-URSS.

Il a salué les forces russes, notamment les centaines de milliers de réservistes qu'il a mobilisés: "L'avenir de notre Etat, de notre peuple dépend de vous", a martelé le maître du Kremlin, accusant encore Américains et Européens d'utiliser l'Ukraine pour aboutir à la "chute et la destruction de notre pays".

"Pour la Russie, pour nos vaillants forces armées, pour la victoire, hourra!", a-t-il lancé, avant que ne

commence un défilé de milliers d'hommes et de blindés sous le soleil printanier.

Cette cérémonie annuelle est censée exalter la puissance russe, alors que la victoire de 1945 occupe une place centrale dans l'identité et le nationalisme portés par M. Poutine.

Mais, cette année, les commémorations interviennent alors que l'armée est plus que jamais enlisée dans sa campagne militaire, après avoir enregistré de lourdes pertes, tandis que se prépare une contre-offensive ukrainienne.

Lundi, date à laquelle le monde occidental marque la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait promis à la Russie la défaite, "la même" que pour les Nazis.

Rompant pour de bon avec la tra-

dition soviétique du 9 mai, Kiev accueillait mardi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen pour la Journée de l'Europe.

Sur le terrain, après 15 mois d'offensive, l'armée russe apparaît affaiblie par les pertes et les tensions entre l'état-major et les paramilitaires de Wagner. Elle reste empêtrée dans son combat pour la ville de Bakhmout, épicentre des combats dans l'Est depuis des mois.

Le chef de Wagner a choisi la date hautement symbolique du 9 mai pour accuser la hiérarchie militaire d'"intrigue" et de ne pas avoir tenu sa promesse de livrer des munitions, ainsi que des unités de l'armée régulière de fuir le champ de bataille à Bakhmout.

"Pourquoi l'Etat n'arrive-t-il pas à défendre le pays?", a-t-il lancé, affirmant que ce qui est montré à la télévision russe ne reflète pas la réalité.

"Si tout est fait pour tromper le commandant en chef (Vladimir Poutine), alors soit le commandant en chef vous déchirera le c., soit ce sera le peuple russe qui sera furieux si la guerre est perdue", a-t-il insisté dans son habituel langage fleuri.

Les commémorations du 9 mai se déroulent aussi sous protection renforcée du fait de la multiplication des attaques en territoire russe attribuées à Kiev par Moscou. Elles se produisent alors qu'une vaste contre-offensive ukrainienne semble imminente voire peut-être déjà en cours.

L'attaque la plus spectaculaire, même si elle a soulevé beaucoup de questions, a été une frappe présumée de deux drones contre le Kremlin la semaine dernière, que Moscou affirme avoir déjoué tout en la qualifiant de tentative d'assassinat de M. Poutine.

L'Ukraine a démenti tout rôle dans cette opération, laissant entendre qu'il pouvait s'agir de l'initiative d'un mou-

vement rebelle russe ou d'une mise en scène du pouvoir.

Il y a eu également des frappes contre des installations énergétiques russes, des sabotages de voies ferrées et de multiples tentatives ou assassinats de personnalités, comme celle qui a blessé samedi l'écrivain nationaliste Zakhar Prilepine.

Résultat, des défilés et manifestations prévus dans plusieurs villes et régions russes ont été supprimés, notamment dans les régions frontalières de l'Ukraine et en Crimée annexée, les autorités avançant un risque "terroriste".

A Moscou, la traditionnelle marche du "Régiment des Immortels" qui rassemble des dizaines de milliers de Russes célébrant les vétérans de 1945 dans les rues de la capitale a été annulée.

Le maître du Kremlin a peu de bonnes nouvelles du front. Ses troupes, qui combattent depuis l'été pour Bakhmout, à l'importance stratégique contestée et en grande partie détruite, ne l'ont toujours pas conquise face à une résistance ukrainienne acharnée.

Les forces russes en contrôlent aujourd'hui la majeure partie, mais cette avancée s'est faite lentement et au prix de lourdes pertes.

Parallèlement, Moscou poursuit ses bombardements sur l'Ukraine. Mardi, l'armée de l'air ukrainienne a affirmé avoir abattu 23 missiles de croisière russes sur les 25 missiles lancés pendant la nuit sur le pays.

L'administration militaire de Kiev a dit avoir abattu une quinzaine de "cibles aériennes ennemies" autour de la capitale, sans signaler de victimes ni de dégâts importants.

Des sirènes d'alerte ont également été déclenchées dans plusieurs régions ukrainiennes.

Les combats font rage au Soudan

Les négociations piétinent en Arabie saoudite

Les combats font rage lundi à Khartoum et dans d'autres régions du Soudan entre les camps des deux généraux rivaux, alors que les négociations sur une trêve entre leurs représentants piétinent en Arabie saoudite.

Dans la capitale, cinq millions d'habitants vivent pour la quatrième semaine consécutive barricadés chez eux, par peur des balles perdues.

Sans eau ni électricité, avec des stocks de nourriture quasiment à sec et de moins en moins d'argent en poche, ils survivent sous une chaleur écrasante grâce à des réseaux de solidarité entre voisins et proches.

Le réseau téléphonique ou internet va et vient au gré des efforts des compagnies de télécommunications qui peinent à trouver du carburant pour faire tourner les générateurs.

Les affrontements opposent depuis le 15 avril l'armée d'Abdel Fattah al-Bu-

rhane aux redoutés paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) de Mohamed Hamdane Daglo, deux généraux qui avaient mené ensemble un putsch en 2021 mais se battent aujourd'hui pour le pouvoir.

Les nombreuses trêves annoncées n'ont quasiment pas été respectées et l'ONG Aclad dénombre déjà plus de 750 morts dans le pays, et les autorités soudanaises 5.000 blessés.

Un résident du sud de Khartoum raconte lundi à l'AFP "entendre des raids aériens du côté d'un marché dans le centre-ville".

De l'autre côté de la mer Rouge, à Jeddah en Arabie saoudite, les émissaires des deux camps sont censés négocier une trêve.

Ces "pré-discussions" sont uniquement "techniques", tempèrent depuis plusieurs jours les négociateurs soudanais et

internationaux.

Elles ne concernent aucun volet politique dans un pays en plein marasme depuis le putsch de 2021.

Elles se limiteront, assurent les experts, à dégager des corridors sécurisés pour l'aide humanitaire qui arrive sur la côte est, à Port-Soudan, afin de nourrir et soigner les civils pris au piège à Khartoum et au Darfour, autre région très touchée par les affrontements, située dans l'ouest frontalier du Tchad.

Dans ces deux zones, quasiment plus aucun hôpital ne fonctionne et les réserves humanitaires ont été bombardées ou pillées dans leur majorité.

"Les principaux locaux du Programme alimentaire mondial (PAM) ont été pillés", a affirmé lundi Farhan Haq, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Il a dénoncé des pillages "massifs" dans un pays où,

avant la guerre, un Soudanais sur trois souffrait déjà de la faim.

"Notre priorité est de parvenir à un cessez-le-feu durable" et de permettre l'accès de l'aide humanitaire, a déclaré de son côté l'ambassadeur américain au Soudan John Godfrey.

Malgré l'urgence humanitaire, les discussions à Jeddah n'ont pour le moment pas débouché sur des "progrès majeurs", affirme à l'AFP un diplomate saoudien au deuxième jour des discussions.

Selon un fonctionnaire de l'ONU, le responsable de l'ONU pour les affaires humanitaires, Martin Griffiths, arrivé dimanche à Jeddah, a demandé à y participer.

Pour Kholood Khair, spécialiste du Soudan, le manque de résultat n'est pas surprenant. Avec ces pourparlers, les deux camps cherchent surtout "à s'attirer les bonnes grâces des Saoudiens et des Amé-

ricains, plutôt que d'arriver à un accord", dit-elle à l'AFP.

De plus, les partisans d'un pouvoir civil, écartés depuis le putsch et qui font le lien avec les humanitaires sur le terrain, ne sont pas représentés à Jeddah.

Tout comme les acteurs qui pourraient changer la donne, note-t-elle, en référence aux Emirats arabes unis, grands alliés de Daglo, et l'Égypte, partenaire historique de l'armée soudanaise.

Ces deux pays "sont les seuls qui sont parvenus jusqu'ici à arracher une trêve et à la faire respecter, dit-elle.

Parallèlement aux Américains et Saoudiens, l'Union africaine -qui a suspendu le Soudan en 2021 et n'a donc plus de grands leviers de pression- et l'Igad, le bloc régional d'Afrique de l'Est dont fait partie le pays, tentent d'organiser des discussions sous l'égide du président du Soudan du Sud, Salva Kiir.

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 20/04/2023 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: **POBUS S.A.R.L.**
Siège Social: SIDI MOUSSA AL MAJDOUB SIDI AZ-ZOUZ-MOHAMMEDIA.
Objet: FABRICATION DE PRODUITS EN POLYESTER, CARROSSERIE, NEGOCE
Capital Social : 100.000.00 DHS,
Gérance : M.BOUAYCI EL MOSTAFA ET M.BEN AL-LOUCH ZAID
Dépôt légal: Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 09/05/2023 sous les Numéros 862 et 32963

N° 3249/PA

" OLM ASSURANCES "
SARL
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL
DE 1000 EUROS
CREATION D'UNE
SUCCURSALE

Aux termes d'un PVAGE en date du 02/03/2023 il a été décidé de créer une succursale dénommée « OLM ASSURANCES CONSEIL » sise à : 82 Angle Rue Soumaya et Rue Saria Ibnou Zounaim, 1er Etage Porte N°1 Résidence Shehrazad II – Casablanca, exerçant l'activité d'exploitant d'un centre d'appel en courtage d'assurances.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 00868913 en date du 08/05/2023.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3250/PA

FRANCE PARE CHOC - SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13.04.2023, il a été établi les Statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **FRANCE PARE CHOC**
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
Objet :
• AUTOMOBILES (MARCHAND D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES).
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. AMANZOU SOUFIANE..... 800 Parts sociales.
• Mme. DARRIBOU NA-

THALIE..... 200 Parts sociales.
GERANCE : • Mr. AMANZOU SOUFIANE, gérant unique de la Société.
La société est engagée par la signature du gérant unique M. AMANZOU SOUFIANE.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 08.05.2023 sous le N° 868858. RC N° 581869.

N° 3251/PA

ADTRACT MEDIA SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17.04.2023, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **ADTRACT MEDIA**
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
Objet :
• REGIE PUBLICITAIRE DE MEDIAS.
• AGENCE DE COMMUNICATION.
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. EL MOUTAKI AMINE... 500 Parts sociales.
• Mr. EL BAZ RACHID... 500 Parts sociales.

GERANCE :
• Mr. EL MOUTAKI AMINE est désigné cogérant de la Société.
• Mr. EL BAZ RACHID est désigné cogérant de la Société.
La société est engagée par la signature séparée des cogérants susnommés.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 03.05.2023 sous le N° 868317. RC N° 581375.

N° 3252/PA

DAWAJINE KARIM-SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22.03.2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **DAWAJINE KARIM**
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• AVICULTEUR, ACCOUVREUR, NOURISSEUR DE VOLAILLES ET PRODUCTEUR D'EUFS.
• CULTURE ET ELEVAGE ASSOCIES.
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. AMANZOU SOUFIANE..... 800 Parts sociales.
• Mme. DARRIBOU NA-

SABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mme. ZEROUKI SAMIHA..... 1 000 parts sociales.
GERANCE :
- Madame ZEROUKI SAMIHA est désignée gérante unique de la Société.

La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme ZEROUKI SAMIHA.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 04.05.2023 sous le N° 00868522. RC N° 581565.

N° 3253/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N° 06/DDE/DSI/2023 RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS

Le 06 juin 2023 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat – Quartier Administratif – Agdal – Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la Maintenance de la solution GTB (DLP) installée au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat – Quartier Administratif – Agdal – Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille (2 000,00) Dirhams.

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme TTC de Cent quatre-vingt-dix-huit mille (198000,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau 108 précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat – Quartier Administratif – Agdal – Rabat ;

4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3254/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MADIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
Avis d'Appel d'offres ouvert

N° 07/2023/FDR
Le 06/06/2023 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Acquisition de deux Ambulances équipées et trois Unités Mobiles aux Communes Mejjatia Ouled Taleb et Sidi Hajjaj Oued Hassar-Province de Médiouna.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante mille dirhams (60 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre million deux cent mille Dirhams TTC (4 200 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics et l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la matérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent être déposés obligatoirement leurs plis par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des

marchés avant le 05/06/2023 à 15H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3255/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale
Région Casablanca Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°07/2023
Cet appel d'offres est réservé uniquement aux petites et moyennes entreprises

Le lundi 05 juin 2023, à 10h30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

Surveillance et gardiennage des locaux de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Casablanca-Settat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des Marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Casablanca-Settat, à l'adresse sus-indiquée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- 10 000,00 Dhs (Dix Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- 609.860,88 Dhs (six cent neuf mille huit cent soixante dirhams et quatre-vingt-huit centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14/12/2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef, Casablanca ;

• Soit, envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre précité ;
• Soit, déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction des Ressources Humaines à l'adresse sus-indiquée ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre des Finances n°1982-21 du 09 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 3256/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°01/2023/DRH
Le Lundi 05 Juin 2023 à Dix heures (10 h), il sera

procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Humaines Sise à Avenue Hassan II Complexe dbagh (3ème étage) à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à la maintenance du progiciel de la Gestion Intégrée du Personnel de l'Etat des Ressources Humaines (Progiciel GIPE-RH) du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Département de l'Agriculture- à Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres en question peut être retiré au bureau d'ordre de la Direction des Ressources Humaines à l'adresse sus-indiquée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente milles dirhams (30 000,00).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent soixante- six mille deux cent quarante dirhams (966 240,00dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14/12/2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction des Ressources Humaines à l'adresse sus-indiquée ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par soumissions électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3270/PA

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RELAXE		LEÇON DE CONDUITE	CASANIÈRE	ANCIENNE PUISSANCE		EN CATIMINI	AUBE PÈRE DE SEM	BLÈCHE		LARDON
CASSE-PIEPS								QUARTIER DE ROME		
GROS SERPENT				VENT CHAUD BOURSE						
						CARPINUX GRECQUE INVERSÉE		EN CHUTE TRANCHE		
ÉTEINTS RADINS					PIN DE VERBE		NAVIRE AIGILLON			
									PARTS	
BICYCLE	DE BAS EN HAUT CHOPE				ROULÉ ROMAINS	FOYER				
		VOYELLES TRESSA-ILLIR						EN ATTENTE		
D'ACCORD COMBINE						PETIT CUBE		COUP DE FEU		AFFLUX
INTERDITES		VOYELLES DON DU CIEL			LE BOUT DE LA LANGUE	DE BAS EN HAUT PRAIRIE		ROND		
								DONNE LE CHOIX		
RUSÉE	PSYCHOLOGUE AUTRICHIEN						PARÉ			
					UN TANTINET			PRONOM		

Solution mots flechés d'hier

SAVOIR	R	FAVORISÉ	H	TOURNER DE VUE	PLAT	PROVER	O	BOUAF	AGE DES ZÉLÉS	VILLE DE DANUBIE	INACTIF
REP. CATHOLIQUE	P	A	T	A	U	D	T	A	I	R	E
	M	A	N	G	A	CROQUIS	E	N	G	I	N
	M	E	N	T	V	E	R	L	O	T	
BRUITE	T	E	T	A	S	STRESSER	C	O	V	I	
LIVRE	L	I	A	N	G	L	O	S	E		
FORME FÉMININE, FRANÇAISE	O	N	T	A		FRUITS DECS	U	R			
	T	U	E	T	A	K	E	O	F	F	
EXPLAIT MULTICOUPE	S	T	R	I	G	E	N	F	E		
ARABE	T	V	R	E	N	E	C	R	U		
	D	I	È	T	E	E	N	H	A		
DE PRODIGE	C	R	O		E	S	T	A	G	E	
EXTRA	S	U	P	E	R	E	E	M	E	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafdy
Mouad Tabet
Walaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Anka Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sals (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlilali
Hafid Bouassouata
Meriem Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warach
Secrétariat
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Kabab (Lafyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Salhouan
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Louhna Baghdad
Latifa Mounib
Khia Al Dahman
Siham Zatter
Fatwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

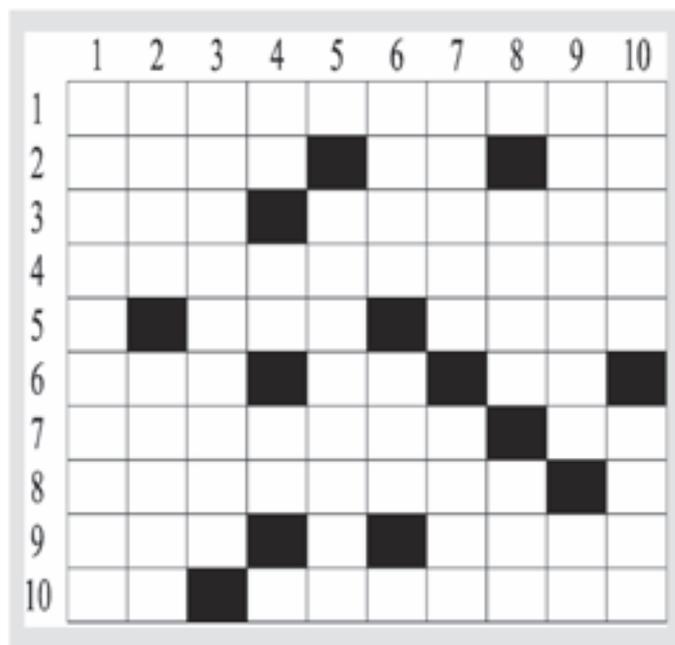
Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

oql MAROC
2017
www.oql.ma

Mots croisés**HORIZONTALLEMENT**

- Qui ne satisfait point
- Eau du Congo - Préposition - En vitre
- Mauvais coup - Prudente
- Mal de monnaie
- Pisa - Feu de Sicile
- Boue à gorge - Voyelles - Sélénium
- Abattu - Lettres royales
- Sport sur eau
- Transporteur marocain - Plantigrade
- Suit le titre - Elles ont leur cour

VERTICALEMENT

- Avouglant
- Vni - Soutiens
- Avant les hostilités
- Sélénium - Affirmatif - Coordonnant
- Etoiles de mer
- Méal - Point de saignée
- Egypté - Excitation
- Marches - Gagnés
- Possessif - Ile de France
- Ecims - Gamelle

Solution mots croisés d'hier**Grilles de sudoku****Facile**

5		2	3		7			
		8	9		1		3	
9	6	3			7			2
		1					8	5
		7				9		
4	2					3		
7		4				8	6	1
	4		1	5	2			
		2		7	9		4	

Difficile

2	3			8				
9	1				5			
6							3	
			1	4		2		
	9	2	7		6	1	5	
		8		5	2			
2								1
			2				6	7
				7				2

Moyen

6				9	3	8		5
1					4	9		
	2			5				1
					4	1		8
	8							7
5			7	6				
	9			7				4
		5	4					9
4	2	5	1					6

Expert

	4	7				8		
		6		1	9			
	3				8			6
7		2	9		6			
			4		7	9		2
9		5						2
			3	9		7		
		3				4	5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier**Facile**

2	1	9	7	6	5	3	8	4
3	7	6	8	4	1	5	9	2
5	4	8	2	3	9	7	6	1
6	5	3	1	9	7	4	2	8
4	2	7	6	5	8	1	3	9
9	8	1	3	2	4	6	5	7
7	9	4	5	8	6	2	1	3
1	6	2	9	7	3	8	4	5
8	3	5	4	1	2	9	7	6

Difficile

6	9	5	2	4	1	3	7	8
2	7	4	3	8	9	5	6	1
1	8	3	5	6	7	2	9	4
5	2	7	9	1	3	8	4	6
4	6	9	8	2	5	1	3	7
8	3	1	4	7	6	9	2	5
9	4	2	7	5	8	6	1	3
3	5	6	1	9	4	7	8	2
7	1	8	6	3	2	4	5	9

Moyen

6	2	5	3	4	7	1	8	9
8	7	9	2	1	6	3	5	4
3	1	4	5	9	8	2	7	6
9	6	7	4	5	3	8	1	2
4	8	3	1	6	2	7	9	5
1	5	2	8	7	9	4	6	3
7	3	8	6	2	5	9	4	1
5	9	1	7	3	4	6	2	8
2	4	6	9	8	1	5	3	7

Expert

8	2	9	6	7	4	3	5	1
1	7	6	8	3	5	9	2	4
3	4	5	9	1	2	7	8	6
6	3	4	1	2	7	5	9	8
2	1	7	5	9	8	6	4	3
9	5	8	3	4	6	1	7	2
7	8	3	2	5	1	4	6	9
4	6	1	7	8	9	2	3	5
5	9	2	4	6	3	8	1	7

Economie

L'ONMT relie Agadir à Stockholm et Copenhague

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) vient de conclure un accord historique avec la compagnie aérienne Scandinavian Airlines (SAS).

L'accord signé à Stockholm entre Adel El Fakir, DG de l'ONMT et Erik Westman, vice-président de la Direction du réseau et directeur commercial de SAS, prévoit le lancement par Scandinavian Airlines de vols directs hebdomadaires reliant Agadir aux villes de Stockholm en Suède et Copenhague au Danemark, indique l'ONMT dans un communiqué.

L'accord qui entrera en vigueur en novembre 2023 est inédit. Scandinavian Airlines effectuera en effet, pour la première fois, des vols réguliers à destination du Maroc, rapporte la MAP.

"La plus grande compagnie aérienne d'Europe du Nord va desservir le Maroc. C'est un grand pas dans notre prospection de nouveaux marchés porteurs. Ce partenariat stratégique va, en outre, nous permettre de sécuriser des sièges et des flux touristiques, mais également de garantir une bonne saison hivernale pour la station balnéaire Agadir", a dit M. El Fakir, cité dans le communiqué.

A travers ce partenariat, l'ONMT entend ainsi renforcer sa présence sur le marché scandinave, d'autant que ce marché, pourvoyeur de plus de 30 millions de touristes, est l'un des plus lucratifs, générant des dizaines de milliards d'euros annuellement.

Rappelons qu'avec 130 avions, Scandinavian Airlines est le premier transporteur aérien des pays nordiques et également un membre fondateur de Star Alliance, la plus grande alliance de compagnies aériennes au monde. La compagnie dispose de deux hubs principaux, à l'aéroport Arlanda à Stockholm et à l'aéroport Kastrup de Copenhague.

Dans le même temps, Marrakech sera aussi connecté à la Suède et au Danemark grâce au partenariat de l'ONMT avec la compagnie à bas coût Norwegian Air Shuttle qui desservira la ville ocre au départ de Copenhague et de Stockholm.

L'ONMT est ainsi en phase avec son ambitieux plan d'action 2023-2026 "Light in action", dont l'un des principaux piliers est l'aérien. L'objectif étant d'accroître la progression des ouvertures de lignes aériennes point à point avec les différents bassins émetteurs et de doubler les capacités à l'horizon 2030.

Le PNUD Maroc et Bank Al-Maghrib passent au crible la finance digitale

La transformation numérique ne devrait pas éclipser le fait qu'elle est également porteuse de risques



« Le digital n'est pas seulement un vecteur de compétitivité et d'efficacité économiques », a déclaré le wali de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri. Dans un pays comme le Maroc, il est aussi « un levier pour accélérer le développement social, en particulier l'inclusion financière », a-t-il indiqué lors d'une table ronde tenue lundi 8 mai à Rabat.

Dédiée à l'écosystème de la finance digitale et à son rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), cette rencontre a été l'occasion du lancement du rapport d'évaluation de l'écosystème de la finance digitale au Maroc (SDFE).

Menée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD-Maroc) en 2022 en collaboration avec l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund) et Bank Al-Maghrib, ce document « analyse les défis et les facteurs favorisant la numérisation financière inclusive et permet, à travers 100 indicateurs clés, de mieux comprendre le niveau d'adéquation de l'écosystème de la finance numérique avec les priorités du développement du Maroc ».

Il inclut également une série de recommandations pour accélérer la transformation numérique au Maroc, indiquent les auteurs.

Pour le wali de la Banque centrale, le lancement de ce rapport est l'occasion de rappeler qu'« à Bank Al-Maghrib, nous avons totalement embrassé la transformation digitale en tant qu'entreprise et au-delà, nous œuvrons pour l'accompagnement de l'ensemble de notre écosystème pour l'accélération de la digitalisation des services financiers, l'amélioration de leur qualité et la réduction de leur coût ».

Au niveau de l'inclusion financière, poursuit-il, la Banque centrale en a fait « un levier pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'inclusion financière que nous avons, ensemble avec le ministère des Finances et les parties prenantes, lancée en 2019 ».

A Bank Al-Maghrib, on est convaincu « que le digital permettra un rattrapage du retard en la matière au bénéfice notamment des jeunes, de la population rurale et des femmes », a affirmé Abdellatif Jouahri indiquant que c'est dans ce sens que l'organisme public dont il a la charge a procédé l'année dernière à cette évaluation avec l'appui du PNUD et du Fonds d'équipement des Nations unies. Avec comme but de « développer une compréhension approfondie des facteurs favorisant la digitalisation inclusive ».

Ainsi qu'il l'a précisé lors de son

intervention, « ce partenariat vise à conjuguer les efforts pour la promotion de l'inclusion financière numérique, en s'alignant avec les priorités de l'Agenda de développement durable et ce, à travers l'utilisation des moyens de paiement digitaux, la digitalisation des versements des aides gouvernementales ainsi que la vulgarisation des services financiers numériques auprès des populations les plus vulnérables ».

Le wali note que sur les 17 objectifs de cet Agenda, 13 au moins peuvent bénéficier de l'inclusion financière digitale comme le souligne l'édition de cette année du rapport lancé par Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas pour « stimuler le progrès vers les ODD grâce à l'inclusion financière numérique ».

Mais attention, « l'enthousiasme que suscite la transformation numérique et ses implications dont nous découvrons chaque jour davantage l'étendue, ne devrait pas éclipser le fait qu'elle est également porteuse de risques dont certains sont de nature complexe et difficile à prévenir et à maîtriser », a toutefois relevé Abdellatif Jouahri notant que les développements observés dans le domaine des cryptocurrencies à titre d'exemple illustrent la difficulté d'encadrer de telles mutations.

Fort heureusement, « aujourd'hui, il y a une prise de conscience mondiale de ces risques et on assiste ainsi à des initiatives et à des appels à renforcer la coopération internationale et à la mutualisation des efforts dans ce domaine ».

Il faut dire que pour les pays en développement en particulier, l'enjeu reste de taille, il s'agit d'éviter que la fracture numérique ne se creuse davantage. Et « l'un des objectifs visés est de concevoir une réglementation qui laisse la marge pour l'initiative privée et l'innovation tout en prévenant les risques liés à la cybersécurité, la protection des données à caractère personnel, l'abus de confiance des investisseurs et des marchés... », a souligné le wali. Ce n'est pas tout. Ce dernier estime, par ailleurs, que « la transformation digitale requiert un investissement dans le capital humain mais aussi dans l'infrastructure numérique, avec inéluctablement une participation de l'Etat au financement ».

Il se trouve cependant qu'en ces temps de durcissement des conditions de financement au niveau mondial, la mobilisation de telles ressources peut constituer un défi important à relever, a-t-il reconnu.

Alain Bouithy

Assurances : Le résultat net à 4,3 MMDH en 2022

Le résultat net du secteur des assurances a progressé de 1% pour atteindre 4,3 milliards de dirhams (MMDH) en 2022, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

A l'origine de cette progression, le résultat net technique qui a affiché un excédent de 626 millions de dirhams (MDH) contre un déficit de 151 MDH, explique l'ACAPS qui vient de publier un document sur la situation du secteur des assurances et de réassurance en 2022.

Toutefois, la progression enregistrée occulte des évolutions contrastées entre les assureurs directs qui ont vu leur résultat net

augmenter de 1,8% à 4 MMDH, tandis que celui des réassureurs exclusifs a subi une baisse de 9,5% à 282 MDH, ajoute la même source.

Pour sa part, le ROE global s'est légèrement replié à 9,4% contre 9,5% un an auparavant, relève l'ACAPS.

En 2022, les fonds propres des entreprises d'assurances et de réassurance se sont appréciés de 2% pour atteindre 45,5 MMDH.

Cette croissance est portée principalement par les assureurs directs qui ont vu leurs fonds propres se renforcer de 3,5% pour atteindre 42,7 MMDH, au moment où ceux des réassureurs exclusifs ont baissé de 16,8%, suite à la sortie d'un opérateur actif sur ce segment.

Information sur le crédit : Un séminaire à Rabat au profit de régulateurs africains

Un séminaire dédié aux régulateurs africains portant sur la thématique de «L'usage des données granulaires sur le crédit au service des missions institutionnelles des banques centrales», a été organisé du 2 au 4 mai 2023 à Rabat, à l'initiative de Bank Al-Maghrib et la Société financière internationale (IFI), membre du Groupe de la Banque mondiale.

L'évènement a connu la participation de 45 professionnels représentant Bank Al-Maghrib et six Banques centrales du continent africain (Angola, Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale CEMAC, Libye, Madagascar, Mozambique, Tunisie), indique Bank Al-Maghrib dans un communiqué.

Le séminaire a réuni des experts internationaux et des professionnels reconnus dans le domaine de l'information sur le crédit, fait savoir le communiqué, notant que les échanges ont permis aux participants de se familiariser avec le rôle des registres publics de crédit et l'apport des données granulaires sur le crédit pour soutenir l'exercice des fonctions institutionnelles des banques centrales.

Cette rencontre a également été une opportunité pour les représentants des Banques centrales participantes d'échanger leurs expériences respectives dans le domaine de l'évaluation du risque crédit.

Centrale solaire de Midelt

L'ONEE met en service un poste électrique stratégique 225 kV

L'Office national de l'électricité et de l'eau Potable (ONEE) a procédé avec succès, dimanche, à la mise en service d'un nouveau poste électrique stratégique 225 kV "Midelt".

Réalisé dans le cadre de l'évaluation de la production électrique de la future Centrale solaire Midelt, ce nouveau poste est situé à environ 25 km de la commune rurale de Zaida, dans la Province de Midelt, et implanté à environ 1,5 km du site de la future Centrale solaire de Midelt, indique lundi l'ONEE dans un communiqué.

D'un investissement global de 65 millions de dirhams, cet ouvrage stratégique a été raccordé au réseau électrique national par le rattachement de la ligne 225 kV Khénifra-Mibladen sur environ 27 km, précise le communiqué.

La même source fait savoir que

le raccordement de ce poste au réseau électrique national sera renforcé en septembre 2023 par la mise en service de deux nouvelles lignes très haute tension qui le relieront au poste d'El Ouali dans la région de Fès, pour un investissement de 476 millions de dirhams, rapporte la MAP.

D'autres ouvrages de développement et de renforcement du réseau haute tension de l'ONEE dans cette région sont en cours de réalisation par l'Office afin de répondre à la demande croissante en énergie électrique et contribuer à l'amélioration de la qualité de service offerte à la clientèle.

Afin d'assurer l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique national dans les meilleures conditions, l'ONEE poursuit sa cadence de développement et de renforcement du réseau

de transport de l'énergie électrique au niveau national afin d'acheminer la production électrique jusqu'aux centres de consommation.

Avec l'accélération de réalisation des grands projets structurants et ambitieux dans le secteur de l'électricité au Maroc, l'ONEE poursuit la mise en œuvre, à pas sûrs, de la stratégie énergétique nationale et l'accompagnement de l'essor socio-économique croissant des différentes provinces du Royaume à travers, notamment, le renforcement des moyens de production et des réseaux de transport et de distribution, garantissant davantage l'alimentation en électricité dans notre pays dans les meilleures conditions de sécurité et de coûts et valorisant ainsi le potentiel en renouvelables dont jouissent de nombreuses régions du Maroc.



Energies renouvelables : Le Green Energy Park, l'IRESSEN et l'Université d'Offenburg scellent un partenariat

Le Green Energy Park (GEP), plateforme internationale de recherche et de formation en énergies solaires basée à Benguérir, l'Institut de recherche en énergie Solaire et énergies nouvelles (IRESSEN) et l'Université d'Offenburg en Allemagne ont scellé, lundi, un partenariat visant à renforcer la coopération scientifique et académique entre les trois institutions dans le domaine des énergies renouvelables.

Cette convention, qui vient renforcer la coopération bilatérale entre le Maroc et l'Allemagne dans le domaine des énergies renouvelables, s'inscrit dans le cadre du programme "université-entreprise" qui vise à créer des synergies entre les acteurs du secteur des énergies de ces deux pays, indique un communiqué de l'IRESSEN.

Ladite convention porte sur plusieurs axes, notamment la réalisation d'activités de recherche conjointes, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de l'ef-

ficacité énergétique, du stockage et du power-to-X, des technologies de réseaux intelligents, de la technologie des bâtiments durables, de l'électromobilité et de la numérisation, rapporte la MAP.

Elle concerne, de même, l'échange de visites de professeurs, de chercheurs et de membres du personnel entre les trois institutions, afin de favoriser le transfert de connaissances et de savoir-faire, l'échange d'étudiants, notamment à travers des programmes de mobilité, de stages et de thèses en cotutelle et l'échange de rapports scientifiques, de publications et d'autres informations universitaires, afin de diffuser les résultats des travaux de recherche menés dans le cadre du partenariat, précise la même source.

A cette occasion, les parties signataires de ladite convention ont exprimé leur satisfaction quant à la mise en place de ce partenariat stratégique qui contribuera au développement du secteur des énergies renouvelables au Maroc

et en Allemagne, ainsi qu'à la promotion de l'innovation et de l'excellence académique, lit-on dans le communiqué.

Dans le cadre de ce partenariat, une "Summer School" est organisée actuellement et jusqu'au 12 mai courant au profit d'une trentaine d'étudiants marocains et allemands au Green & Smart Building Park, situé dans la ville verte de Benguérir.

Cette "Summer School" se fixe pour objectif de former les étudiants aux sujets du "Bâtiment et efficacité énergétique", tout en leur proposant un cursus intensif de cours théoriques et pratiques dispensés par des experts de renommée dans le domaine.

Grâce au "Summer School", les étudiants auront la possibilité d'acquérir des connaissances sur les principes de conception éco-énergétique des bâtiments, les technologies de réseaux intelligents, l'intégration des énergies renouvelables dans le bâtiment et la ville, le stockage, la mobilité durable et la

digitalisation.

Les étudiants bénéficient également des installations et des équipements du Green & Smart Building Park, une plateforme innovante dédiée à la recherche et au développement dans le domaine des bâtiments verts, de l'efficacité énergétique et des Smart-grids, explique la même source. Les étudiants sont logés au village solaire du Green Energy Park, un ensemble de maisonnettes alimentées par l'énergie solaire et équipées de systèmes de gestion intelligente de l'énergie. Ils ont ainsi pu expérimenter le confort et la performance énergétique d'un habitat durable.

Cette Summer School s'inscrit dans le cadre de la volonté des trois institutions partenaires de renforcer la coopération scientifique et académique entre le Maroc et l'Allemagne dans le domaine des énergies renouvelables, et de former les futurs acteurs du secteur du bâtiment durable, conclut le communiqué.

Iheb Bouyahya : *Le FICAK, un événement qui a une grande histoire et de belles perspectives d'avenir*

Le Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK), qui est actuellement à sa 23^{ème} édition, est un événement cinématographique continental avec une grande histoire et de belles perspectives d'avenir", a indiqué, lundi à Khouribga, l'acteur tunisien Iheb Bouyahya.

"L'accent mis par le festival sur le septième art en Afrique en fait de lui l'un des rendez-vous cinématographiques qui attirent l'attention des cinéastes de tous les coins du continent", a-t-il souligné, dans une déclaration à la MAP en marge d'une session-débat de certains films participants à la compétition officielle du FICAK.

"J'ai été impressionné par la diversité esthétique des différentes œuvres cinématographiques présentées dans le cadre de ce festival et de l'ouverture de celui-ci sur les diverses expériences des pays africains, notamment la Tunisie, le Maroc, le Bénin et le Mali", a ajouté l'acteur principal du long métrage "Streams" de Mehdi Hmili qui concourt à la compétition officielle des longs métrages de cette édition.

Il a également souligné que le FICAK favorise aussi un rapprochement entre les peuples africains et un brassage des différentes cultures.

"Le septième art, à l'instar des divers domaines de la créativité et des arts, vise à briser les barrières sociales entre les cultures des pays africains,



en favorisant l'échange et le dialogue civilisationnel entre leurs différentes cultures, et ce dans le but de créer un cadre culturel riche par la diversité et qui unit notre continent africain", a-t-il indiqué.

L'acteur tunisien a, en outre, exprimé ses remerciements à "tous ceux

qui ont participé à la réussite de ce grand rendez-vous cinématographique, et au peuple marocain pour son hospitalité".

Le film "Streams", projeté mardi soir à 19h30 au complexe culturel de Khouribga, suit l'histoire d'Amel, une ouvrière accusée d'adultère et de

prostitution. Son fils Moumen va alors sombrer dans les bas-fonds de la ville. Relâchée après des mois de prison, Amel cherche son fils et essaye de le faire sortir des bas-fonds dans lesquels il a sombré.

Ce long métrage concourt à la compétition officielle des long métrages de cette 23^{ème} édition du FICAK aux côtés de "Jalaldin" de Hassan Benjelloun, "L'Oasis des eaux gelées" de Raouf Sebbahi, "Sadrack" de Narcisse Wandji, "La Plantation des planteurs" de Dingha Jaune Eystein.

Sont également en lice, "I am chance" de Marc-Henri Wajnberg (Congo), "Le courage en plus" de Billy Touré et Laurent Chevalier (Guinée), "Epines du Sahel" de Boubakar Diallo (Burkina-Faso), "Citizen kwamen" de Yuhi Amuli (Rwanda), "B19" d'Ahmed Abdalla (Égypte), "Shimoni" d'Angela Wanjikuwamai (Kenya) et "Maputo Nakuzandza" d'Ariadine Leitão Zampaulo (Mozambique).

Le FICAK, qui a choisi comme thème pour cette 23^{ème} édition "Le cinéma africain, l'éveil d'un continent", est considéré comme l'un des plus anciens festivals de cinéma au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent après le Fespaco qui date de 1969 et celui de Carthage (1966).

Vernissage à Fès d'une exposition collective sous le signe "Regards croisés sur le patrimoine"

Le vernissage d'une exposition collective de jeunes artistes sous le thème "Regards croisés sur le patrimoine" a eu lieu, lundi à Fès à la galerie Mohamed El Kacimi, en présence d'un aréopage d'artistes, d'intellectuels et d'hommes de lettres.

Initiée par la Direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la culture de Fès-Meknès, cette exposition donne à voir quelque soixante tableaux aussi captivants les uns que les autres, axés sur le patrimoine culturel marocain.

Cette exposition offre l'opportunité de découvrir les monuments historiques de la ville de Fès, entre autres, la mosquée et l'Université Al Qaraouiyyne, la fontaine Nejjarine, la médersa Bouaânania, la tannerie (Dar Dbagh), le parc de Jnane Sbile, et la porte Bab Boujloud.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, la plasticienne Siham Tahiri a souligné que ce projet entre dans le cadre d'une collaboration entre le Maroc et la France, précisant que l'objectif étant de valoriser le patrimoine national.

Rappelant que la médina de Fès est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, Mme Tahiri a noté que la ville dispose d'"une richesse inouïe et extraordinaire".

Cette exposition est une occasion de revisiter le patrimoine de la ville à travers les jeunes, a-t-elle ajouté.

De son côté, Nadia Berrechid, chef du service des Affaires culturelles à la Direction régionale de la culture de Fès-Meknès, a souligné que les œuvres artistiques élaborées par les jeunes mettent en valeur le patrimoine culturel marocain, et particulièrement de la ville de Fès, rappelant que la Direction régionale a un programme d'activités riche et varié axé sur le patrimoine culturel matériel et immatériel.

Organisée à l'occasion du Mois du patrimoine pour l'année 2023, cette manifestation artistique qui se poursuivra jusqu'au 15 mai tend à mettre en valeur le patrimoine culturel de la ville de Fès et la sensibilisation à son importance à travers la participation d'enfants étrangers à cette exposition et l'entrecroisement de leur regard avec celui des enfants marocains.



Ouarzazate à l'heure du 11^{ème} Festival national des arts d'Ahwach

La 11^{ème} édition du Festival national des arts d'Ahwach aura lieu du 12 au 14 mai courant à Ouarzazate, à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la culture).

Cette édition est organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, en partenariat notamment avec la préfecture de la province d'Ouarzazate, le Conseil de la région de Drâa-Tafilalet,

ainsi que le Conseil provincial et le Conseil communal d'Ouarzazate.

Ayant pour thème "Pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immatériel des arts d'Ahwach", ce festival est une occasion pour plus de 25 troupes folkloriques des arts d'Ahwach, regroupant plus de 1000 artistes, de présenter des spectacles mettant en valeur la richesse et la diversité de ce patrimoine ar-

tistique et culturel ancestral, souligne un communiqué du ministère.

Des troupes folkloriques d'Ahwach connues et d'autres regroupant de jeunes artistes animeront les soirées de ce festival, le but étant d'inciter les jeunes générations à pratiquer cet art et à maîtriser ses règles, ajoute la même source.

Un programme riche et varié a été établi pour cet événement artistique, prévoyant un carnaval, des expositions, des ateliers et des soirées musicales, ainsi que des hommages à plusieurs figures des arts d'Ahwach, en reconnaissance de leur dévouement au service de la préservation de ce patrimoine.

Une conférence sous le thème "La sauvegarde et la valorisation du patrimoine immatériel des arts d'Ahwach : défis et perspectives" est prévue dans le même cadre avec la participation de chercheurs et d'experts.

Le ministère souligne que l'organisation de ce festival est motivée par la grande importance des arts d'Ahwach, ainsi que la nécessité de les préserver et d'accorder l'attention nécessaire aux artistes de ce patrimoine culturel immatériel.

L'accent est mis, en outre, sur la formation et la sensibilisation pour assurer la pérennité des arts d'Ahwach et leur transmission aux générations montantes, ainsi que sur l'investissement dans ce patrimoine immatériel et l'ouverture sur les autres cultures, dans le cadre de la promotion des valeurs de tolérance, de paix et de coexistence.

Bouillon de culture

Théâtre

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication organise, le 13 mai courant au centre culturel Ait Ourir, des festivités célébrant la Journée nationale du théâtre (le 14 mai) dans le cadre d'un programme national riche et diversifié. Lors de cet événement, un hommage sera rendu à des dramaturges marocains pour leur précieux apport au service du théâtre marocain. Il sera également marqué par la représentation de la pièce de théâtre "Portrait" de la troupe Arkane.

Le programme national de cette célébration comprend notamment des activités dans les centres culturels et salles de théâtre relevant du ministère dans les différentes régions du Maroc dont des représentations théâtrales pour grands et petits, des master class et des rencontres avec des artistes.

Exposition

Le complexe culturel Abdelhaq Kadiri à El Jadida accueille actuellement une exposition itinérante d'arts plastiques inspirée des thèmes du patrimoine immatériel. Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 15 mai, s'inscrit dans le cadre des activités du centre des études et recherches du patrimoine maroco-lusitanien (département de la culture) organisées à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Cette exposition met en lumière le rôle du patrimoine dans l'inspiration des artistes, avec le choix du thème du patrimoine immatériel dans les créations d'arts plastiques.

Selon les organisateurs, l'accent a été mis sur la sélection d'œuvres d'art d'artistes plasticiens dans le but de mettre en avant le rôle des femmes en tant que principales actrices dans les diverses productions et manifestations du patrimoine immatériel, son développement, sa préservation et son renouvellement.



Coup d'envoi du Festival international de courts métrages "Morocco Shorts"

Le coup d'envoi du Festival international de courts métrages "Morocco Shorts" a été donné, lundi, à la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat. S'exprimant à cette occasion, le doyen de la faculté, Abdellatif Kidai, s'est dit très heureux d'accueillir cet événement qui vise à développer une culture cinématographique auprès des jeunes, rappelant les nombreuses initiatives menées par la faculté dans les domaines artistiques et culturels.

Le doyen n'a pas manqué de souligner le rôle central du cinéma dans l'accès des jeunes à la culture et l'importance de l'université dans cette dynamique, adressant ses vifs remerciements aux multiples parties prenantes ayant veillé à l'organisation de cet événement. "Ce festival est une occasion de parler la langue du cinéma en visionnant des courts métrages lourds de sens", a-t-il ajouté, souhaitant que cette semaine permette aux étudiants de s'ouvrir davantage au septième art à travers les films et les master class qui seront organisées en parallèle.

"Au cours de cet événement, vous aurez l'opportunité de découvrir des productions cinématographiques venant des quatre coins du monde, portant en elles des messages de tolérance, de paix

et de vivre-ensemble" a indiqué la directrice du Festival "Morocco Shorts", Malak Mahmoudi, dans son allocution, rappelant que ces films ont été minutieusement choisis par les membres du jury parmi une centaine d'autres.

La directrice du Festival "Morocco Shorts" a aussi rappelé que le but de ce festival est de satisfaire les attentes des spectateurs en respectant leur goût artistique et leur intelligence.

Dans une déclaration à la presse, le président de l'Association du Festival de Rabat pour la culture et les arts, Abdelhaq Mantrech, a précisé que ce festival vise à promouvoir les courts métrages marocains et internationaux auprès des étudiants, soulignant qu'ils auront l'occasion de bénéficier de plusieurs ateliers de formation.

En outre, le coup d'envoi de ce festival a été marqué par des hommages rendus à la journaliste marocaine Sarah Bendaoued et au producteur libanais Sam Lahoud ainsi que par la présentation des membres du jury composé de l'actrice Sahar Seddiki, du réalisateur et président du jury, Adil Fadili et du réalisateur Fouad Souiba.

Organisé du 8 au 11 mai par l'Association du

Festival international de Rabat pour la culture et les arts en association et collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat, le Festival international de courts métrages «Morocco Shorts» coïncide avec le 40^{ème} anniversaire de création de la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat et verra la participation de représentants venus de plus de 25 pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et du Maroc.

Le programme du festival comprendra plusieurs activités liées à l'événement et mettra en compétition plus d'une quarantaine de courts métrages répondant aux goûts des différents publics avec des choix entre fictions, animations, documentaires ou courts métrages marocains.

L'événement comprendra également des ateliers de formation sous forme de master classe animés par des producteurs et des professionnels du septième art dont Sam Lahoud, scénariste, réalisateur, producteur, consultant en scénario et conférencier en cinéma, ou Ahd Bensouda, acteur et réalisateur marocain de renommée internationale ou encore le cinéaste, le photographe et l'universitaire Daoud Ouled Sayed.



ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de
la protection sociale
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier
Régional
D'AGADIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX
N° 01/2023
(Séance publique)
Le 06/06/2023 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle

des réunions du centre hos-
pitalier régional d'Agadir
sis à Route de Marrakech
80000 Agadir, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
des prix ayant pour objet :
Achat des réactifs de biochimie
(Appareil COBAS
C3118) pour le laboratoire
des analyses médicales du
centre hospitalier régional
d'Agadir (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés du centre hos-

pitalier régional d'Agadir
adresse : Route de Marra-
kech 80000 Agadir, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de 30 000,00 (Trente
mille) dirhams.
Estimation des coûts des
fournitures établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 035 810,00
DH TTC. (Un million trente

cinq mille huit cent dix Di-
rhams TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27, 29,
31 et 148 du décret n°
2-12-349 du 08 Joumada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés du centre

hospitalier régional d'Agadir
- Soit l'envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité ;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis
- Soit déposer par voie élec-
tronique au portail national
des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

La documentation tech-
nique exigée par le dossier
d'appel d'offres doit être
déposée dans le bureau des
marchés du Centre Hospi-
talier Régional à l'adresse :
Route de Marrakech 80000
Agadir, avant le :
05/06/2023 à 10 heures du
matin.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N° 3196/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ORIENTAL
AGENCE RÉGIONALE D'EXÉCUTION DES
PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°50/2023/AREPO relatif aux travaux de construction de la route non classée reliant la BR07 et Centre TAPOUGHALT relevant de la commune TAPOUGHALT - PROVINCE BERRANE, publié au journal de la libération N° 9906 en date du 28/04/2023 a été rectifié comme suit :

Au niveau du certificat de qualification et de la classe :

- LIRE :**
Secteur : B Classe : 4 Classification : B1, B3, B11
- AU LIEU DE :**
Secteur : B Classe : 4 Classification : B1, B3, B5

N° 3197/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ORIENTAL
AGENCE RÉGIONALE D'EXÉCUTION DES
PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°51/2023/AREPO relatif aux prestations topographiques pour les zones industrielles relevant de la Région de l'Oriental, publié au journal de la libération N° 9906 en date du 28/04/2023 a été rectifié comme suit :

Au niveau de l'estimation et la caution provisoire :

- LIRE :**
✓ Estimation : 801 000,00 DHS TTC
✓ Caution provisoire : 13 000,00 DHS
- AU LIEU DE :**
✓ Estimation : 624 600,00 DHS TTC
✓ Caution provisoire : 10 000,00 DHS

N° 3198/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat-Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°05/2023

Le 21/06/2023 à 11h30mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation du matériel informatique et matériel technique destiné au nouveau centre hospitalier provincial Kenitra relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Rabat Salé Kenitra en 2 lots séparés.
Lot n°1 : matériel informatique
Lot n°2 : matériel technique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	trente mille	30 000,00
2	vingt mille	20 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :
Toutes taxes comprises

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Deux million cent soixante-neuf mille six cent	2 169 600,00
2	Un million deux cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent	1 294 800,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 20/06/2023 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 3199/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat-Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°07/2023

Le 21/06/2023 à 12h30mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné au nouveau centre hospitalier provincial de Kenitra relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en 4 lots séparés.
Lot 01 : matériel de consultation
Lot 02 : matériel de soins
Lot 03 : matériel de perfusion
Lot 04 : matériel d'endoscopie

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Vingt-cinq mille	25 000,00
2	Quinze mille	15 000,00
3	Deux mille	12 000,00
4	Cinq mille	5000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :
Toutes taxes comprises

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Un million sept cent vingt-trois mille trois cent vingt	1 723 320,00
2	Un million quarante un mille huit cent quarante	1 041 840,00
3	Huit cent cinquante mille huit cent	850 800,00
4	Trois cent soixante mille	360 000,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 20/06/2023 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 3200/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 Direction Régionale Rabat-Salé-Kénitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°09/2023

Le 21/06/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de l'équipement médico-technique et instrumentation chirurgicale destiné au nouveau centre hospitalier provincial kenitra relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kénitra en 4 lots séparés :

Lot 01 : Equipement de bloc opératoire
 Lot 02 : Bistouris électriques
 Lot 03 : Equipement de chirurgie traumatologique
 Lot 04 : Instrumentation chirurgicale

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Deux mille	12 000,00
2	Dix-huit mille	18 000,00
3	Cinq mille	5 000,00
4	Trente-trois mille	33 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :
 Toutes taxes comprises

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Huit cent soixante-quatre mille huit cent quarante	864 840,00
2	Un million deux cent vingt-quatre mille	1 224 000,00
3	Trois cent quarante mille huit cent	340 800,00
4	Deux millions deux cent cinquante-quatre mille huit cent	2 254 800,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale Rabat Salé -Kénitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant le 20/06/2023 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 3201/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 CERCLE DE ZEMAMBA
 CAIDAT DE LGHARBA
 Commune Territoriale de Lgharbia
 Direction des services communaux
 Bureau Technique
 N°...../2023

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 04/2023/CT

Il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le président de la commune de Lgharbia, l'ouverture des plis des Architectes relatifs à la consultation architecturale pour étude Architecturale et Suivi des Travaux concernant :

N° de la consultation architecturale	L'objet de la consultation architecturale	Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de	Lieu / date et heure de la séance d'ouverture des plis
04/2023/CT	L'étude architecturale et suivi des travaux de construction en RDC de 55 locaux commerciaux, deux cafés et un bloc sanitaire ainsi que l'aménagement de parkings, places et des voies d'accès au week hebdomadaires de Lgharbia, à la commune Territoriale de Lgharbia.	(4 160 000,00 dh HT) Quatre million, cent soixante mille, Dirhams,00 Centimes hors taxes	Au siège communal de Lgharbia en date du 01/06/2023 à 11.00 heures Du matin

le dossier de la consultation architecturale peut être retirée auprès du bureau technique de la commune de T. de Lgharbia gratuitement.

il peut également être téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la Commune de Lgharbia
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

Il est prévu une visite des lieux le mardi **23/05/2023 à 11:00 heures** du matin, au site du projet, départ à partir du Bureau de monsieur le président de la commune T. de Lgharbia

N.B

- Pour tout renseignement contacter le numéro **0668503443**

N° 3204/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
 Province de Kéfou des Sraghna
 Commune Lounassa



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المحافظة السراغنية
جماعة لونا سدا

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 03/2023

Le 07/06/2023 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune lounassa

À l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant :

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE QUELQUES FOYERS AUX BOCARS DE LA COMMUNE (DR LAMZAIDJDR OLD HASSOUNJDR OLD MASSOUDJDR OLD IKOUJDR OLD GRANEMJDR OLD SI ASSADJDR OLD SI GRINE ET DR HAMMADI KACEM).

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- une caution provisoire de la somme de 10.000,00 dh (dix mille dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- **303 929,20 dhs** (TROIS CENT TROIS MILLE NEUF CENT VINGT NEUF DIRHAMS,20 CTS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

*** Pour les concurrents installés au Maroc**
 Le certificat conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

Système de qualification et de classification	Secteur	Qualification	Classe minimale
	J	J5	4

*** Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3202/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 COMMUNE D'ESSAOUIRA
 DIRECTION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHÉ



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
sur offres de prix N° 06/CE/2023

Le 6 Juin 2023 à 11h00 (Dix heures), il sera procédé, au bureau de la division des affaires technique de la Commune d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour **Travaux de réaménagement de deux terrains de proximité, au quartier Industriel et au quartier El Bouhaira, en gazon synthétique à la commune d'Essaouira**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune d'Essaouira

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12.000,00 dhs « douze mille dirhams »**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **793 392,00 dhs (sept cent quatre-vingt-treize mille trois cent quatre vingt deux dirhams) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ♦ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés de la Commune d'Essaouira ou bureau d'ordre.
- ♦ Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ♦ Soit envoyer, par courrier électronique via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprenant :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
O	3	O2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article n°9 du règlement de consultation
- Il y aura une visite des lieux, le **25 mai 2023 à 11h00** (Point de départ division des affaires techniques de la Commune d'Essaouira).
- Les soumissionnaires doivent présenter des échantillons conformément à l'article 10 du règlement de consultation

NB :

- 1- Les concurrents doivent mentionner sur leurs plis l'email ainsi que le numéro et la ville du registre de commerce.

N° 3203/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khénifra
Cercle de Khenifra
Caidat LEHRI AGUELMAM AZEGZA
Commune de LEHRI

Avis d'annulation l'appel d'offre n°06/2023

Le président de la commune de lehri a déclaré que l'appel d'offre n°06/2023 qui est publié aux journaux :

Al Itihad AlIchtiraki : du 28/04/2023 N° 13435
Libérations : du 28/04/2023 N° 9906

Et aussi au site des Marchés public : www.marchespublics.ma
le 28/04/2023

Est annulé

N° 3225/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET

AVIS DE REPORT ET DE MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 04/2023/KH

Il est porté à la connaissance des candidats désirant participer à l'Appel d'Offres Ouvert n° 04/2023/KH; relatif aux Fourniture des panneaux de signalisation et mise en place des glissières de sécurité pour le réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Khémisset, que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 23/05/2023 à 10h00 au lieu du 11/05/2023 à 10h00, et que l'appel d'offres a subi des rectifications au niveau du CPS concernant l'article III.1.

Le reste sans changement.

Le dossier est téléchargeable du portail des marchés publics :

www.portalmarchespublics.gov.ma.

N° 3226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service
de l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna
-Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2023 OUVERTURE DES PLS LE 14/06/2023

Le 14/06/2023 à 10h30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna
-Province de Rhamna-

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-cinq Mille Trois cent Dirhams (35 300,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux million Trois cent cinquante-quatre Mille Sept cent quatre-vingt-treize Dirhams (2 354 793,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrent s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madama la MIF n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offres les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	4	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) et, B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B5 (Assises non traitées et enduits superficiels) B6 (Assises traitées et enrobés à chaud)

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- Les attestations délivrées par les acheteurs publics ou privés avec indication de la nature, le montant, les délais et les dates de livraison desdites fournitures, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s).

N° 3227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Contrôle de la qualité des travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2023 OUVERTURE DES PLS LE 14/06/2023

Le 14/06/2023 à 11h 30 (Onze Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle de la qualité des travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit cent dirhams (800,00 DH) TTC.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinquante-cinq Mille cinquante-six dirhams (55 056,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETL ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETL ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

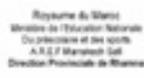
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CLASSE
CQ	CQ,3, CQ,4 et CQ,7	4

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 3228/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Souss-Massa
Direction provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 12/RH/2023/INV (Marché public)

Le 05/05/2023, à 09 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 12/RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROPOSÉ
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EL DEABDA A LA CT BENGUERIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA.	834 633,20 Huit cent Trente-Quatre Mille Six cent Trente-Trois Dirhams Vingt Cts	10 000,00 Dhs Dix mille Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 12, et 22 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

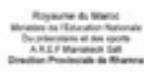
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (à signature électronique et obligatoire).

N° 3229/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Souss-Massa
Direction provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 13/RH/2023/INV (Marché public)

Le 05/05/2023, à 09 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 13/RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROPOSÉ
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE A LA CT DE BENGUERIR RELEVANT DE LA DP RHAMNA	832 285,80 Huit cent Trente-Deux Mille Deux cent Quatre-vingt-Cinq Dirhams Quatre-vingt Cts	20 000,00 Dhs VINGT mille Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 12, et 22 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (à signature électronique et obligatoire).

N° 3230/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale et du Sport
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Souss-Massa
Direction provinciale de Taroudant



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023/INV

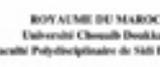
Le directeur provinciale de l'AREF SM à Taroudant informe le public que le Numéro de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 05/2023/EXP, ayant pour objet :

Lot	Objet
1	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX BUREAUX ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS-MASSA A TAROUDANT.
2	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, DESTINE AU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS-MASSA A TAROUDANT.

Est rectifié par 05/2023/INV
Cette modification Rectifier celle indiqué dans :
-L'avis publié au journal Libération n° 9905 du 27 Avril 2023

Le reste sans changement.

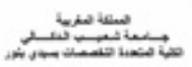
N° 3231/PA



ROYAUME DU MAROC
Université Chouhrouf Benkhellouj
Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour



الأكاديمية الوطنية للتربية والتكوين
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة



المملكة المغربية
أكاديمية التعليم العالي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة
الجهة الإقليمية للرباط والتمكنة

Avis de Concours de Recrutement D'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (04 postes) Session :10/06/2023

Le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour annonce l'organisation d'un concours de recrutement de quatre professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistant (04), Session du 10/06/2023 au profit de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour dans les spécialités suivantes :

SPECIALITE	NBRE DE POSTES	SESSION	GRADE	ETABLISSEMENT
Informatique / Génie logiciel	01	10/06/2023	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT	Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour
Informatique / Intelligence Artificielle	01			
Sciences de Gestion / Marketing	01			
Biochimie / Biochimie Alimentaire	01			

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire **obligatoirement** sur le site suivant : <http://www.concours.usc.ac.ma/>. Le dernier délai d'inscription sur le site précité est avant **Le 27/05/2023**.

Le Concours comporte les Examens suivants

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Établissement ;
- Autorisation de l'administration d'appartenance pour passer le concours pour les fonctionnaires ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un exemplaire du curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme de Doctorat ;
- Une copie de l'attesté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier);
- Une déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma.
- Le site web suivant : <http://www.concours.usc.ac.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral. La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

01 : 05 23 38 42 31
02 : 05 23 38 42 31
الهاتف : 05 23 38 42 31
الفاكس : 05 23 38 42 31
01 : 05 23 38 42 31
الهاتف : 05 23 38 42 31

N°051/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE GHIATA AL GHARBIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03 /2023

Le 05 juin 2023 à dix (10) heures, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune de Ghiata Al Gharbia - Province de Taza - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'alimentation en eau potable par bornes fontaines des douars franka-laazib lui mgara et des groupes de logements sis au douar elklaf et ain goumara relevant de la commune de Ghiata Al Gharbia - Province de Taza -.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique sis à la Commune de Ghiata Al Gharbia - Province de Taza - il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cinquante-deux mille (52.000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations s'entend toutes taxes comprises établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Millions sept cent dix-neuf mille six cent dirhams (1.719.600,00) dirhams.**

Classe demandé pour l'exécution est :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
C	4	C1

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ♦ soit déposer, leurs plis contre récépissé, sur support papier dans le bureau d'ordre de la commune;
- ♦ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune;
- ♦ Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage;
- ♦ soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 17 du règlement de la consultation.

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire les pièces demandées à l'article 17 du règlement de la consultation

N° 3232/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION BENE MEEL AL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE D'OUED-ZEM
CAIDAT DES BENE KHIRANE
C.T AIT ANMAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : 01 / 2023
(Nécessaire public)

Le : 06 / 06 / 2023 à 10.00 heures 00mn, il sera procédé dans les bureaux de la commune rurale ait ammar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix Pour : **travaux de réhabilitation du puits et hamel commune ait ammar province khouribga.**

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du service technique il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

la cautionnement provisoire et fixé à la somme de : **trois mille cinq cent dhs et 00 cts. (3500,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **cent soixante dix huit mille cinq cent trente dhs et 00 cts. (178530,00 dhs) T.T.C**

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune ait ammar.

Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres ouvert au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Observation : l'enveloppe qui contient le dossier administratif, technique et financier doivent indiquer de manière apparente les informations suivantes : n° de registre de commerce et adresse électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3235/PA

ROYAUME DU MAROC



AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈS
A.B.H.Z.R. (S.A.) S.C.A. - R.I.D. - B.B.R. - W.D.R.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°26/2023/ABH-GZR

Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME)
Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhès Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
26/2023/ABH-GZR	Réalisation d'un forage de reconnaissance profond dans la Nappe du Bassin Crétacé (Bassin de ZIZ) - Province de d'ERRACHIDIA.	54 000,00 DH Cinquante-Quatre Mille Dirhams	2 712 360,00 DH TTC Deux Millions Sept Cent Douze Mille Trois Cent Soixante Dirhams. Toutes Taxes Comprises	01/06/2023 A 09h00min

- Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).

- Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hja 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

- Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramsadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :

- Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6; Classe demandée : 2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3233/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE REHMANIA
COMMUNE DE BENGUERIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2023/CBG

APPEL D'OFFRES RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
NATIONALES (PME)

Le 05/06/2023 à 12.00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

AMENAGEMENT SOUKAL KARAMAI À BENGUERIR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

www.marchespublics.gov.ma

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **(30.000,00dhs) Trente mille dirhams.**

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

1.111.392,00dhs (un million cent onze mille trois cent quatre-vingt-douze dirhams et 00 cts).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation

Pour les concurrents installés au Maroc Produire les copies certifiées conforme à l'original des certificats de qualification et de classification délivrés par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Énergie en respectant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classe
A	A5	5

Pour les concurrents non installés au Maroc

Produire le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

*Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la Commune avant 16h00 heures le 02/06/2023 heure limite de dépôt des échantillons.

N° 3234/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE
RÉGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROU-DANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
09/EXP-TRD/2023

Le 02/06/2023 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°09/EXP-TRD/2023 pour :

Lot 1 : Prestations de restauration aux profits des bénéficiaires des sessions de formation continue organisée par la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant (Groupe 1).

Lot 2 : Prestations de restauration aux profits des bénéficiaires des sessions de formation continue organisée par la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant (Groupe 2).

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
Lot 1 : 17 000,00 Dh (dix-sept mille dirhams).

Lot 2 : 20 000 Dh (Vingt mille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est :

Lot 1 :
Min : 603 405,00 TTC (Six cent trois mille quatre cent cinq Dirhams et zéro cts TTC)

Max : 1 199 000,00 TTC (Un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille dirhams et zéro cts TTC)

Lot 2 :
Min : 691 812,00 TTC (Six cent quatre-vingt et onze mille huit cent douze Dirhams et zéro cts TTC)

Max : 1 342 880,00 TTC (Un million trois cent quarante-deux mille huit cent quatre-vingt dirhams et zéro cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3238/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE
RÉGIONALE

D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROU-DANT
APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N° 10/
EQ-TRD/2023
en TROIS LOTS
(Séance publique)

Le 05/06/2023 à 10 h00 min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale de l'académie régionale de l'éducation et de formation sous massa à TAROU-DANT, située à QAURTIET M'HAITA ROUTE DE MARRAKECH 0 TAROU-DANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
LOT 1 : Acquisition et installation du matériel et logiciels informatiques au profit des salles multimédias (SMM) des établissements scolaires collégiaux et qualifiants et des vannes multimédia (VMM) avec leurs équipements au profit des unités scolaires Primaire relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Souss-Massa à TAROU-DANT.

Lot 2 : Acquisition et installation du matériel et logiciels informatiques au profit des salles d'enseignement scientifique des établissements scolaires collégiaux Et Qualifiants Relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Souss-Massa à TAROU-DANT.

Lot 3 : Acquisition du matériel informatique au profit des enseignants DNL des établissements scolaires collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Souss-Massa à TAROU-DANT.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés aux sommes de :

• Lot 1 : Trente-Cinq mille dirhams, (35 000,00 DH).

• Lot 2 : Vingt-Six mille dirhams, (26 000,00 DH).

• Lot 3 : Trente-Quatre mille dirhams, (34 000,00 DH).

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage en toutes taxes comprises sont :

• Lot 1 : 2 372 000,00 DH (Deux Millions Trois Cent Soixante-Douze Mille Dirhams).

• Lot 2 : 1 756 000,00 DH (Un Millions Sept Cent Cinquante-Six Mille Dirhams).

• Lot 3 : 2 285 000,00 DH (Deux Millions Deux Cent Quatre-Vingt Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Tel qu'il a été modifié et complété et à l'arrêté de la ministre de l'économie et

des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les concurrents doivent présenter les pièces justificatives prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3239/PA

STE -JOUHAR NETTOYAGE- SARLAU
Les soussignés :
Mr CHATER MOHAMMED CIN N° F 544693 gérant associés de la société -JOUHAR NETTOYAGE-SARLAU

A décidé de constituer une société avec les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : JOUHAR NETTOYAGE.
FORME JURIDIQUE : S.A.R.L.AU
CAPITAL SOCIAL : il est fixé à 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 Parts de 100 Dhs.

Mr. CHATER MOHAMMED : 1000 Parts
TOTAL : 1000 Parts
OBJET SOCIAL : 1-MARCHAND ET DISTRIBUTION DES PRODUITS DE NETTOYAGE.

2- IMPORTATION/EXPORTATION
SIEGE SOCIAL : RTE TAZA LT ESSALAMA BENADI RUE S16 NR 12 OUJDA.

GERANCE : est nommé comme gérant de la dite société Mr CHATER MOHAMMED.

La société sera engagée par la signature de Mr. CHATER MOHAMMED CIN N° F 544693

Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 04/05/2023

Sous le numéro 3020.

N° 3240/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
RÉGION GUELIMM OUED NOUJ
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE D'IFNI
COMMUNE DE TIOUGHZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2023

Relatif à l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime mise à la disposition de la commune Tioughza au niveau de la plage Lagzira.
(Séance publique)

Le 06 juin 2023 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Tioughza Province de sidi ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence-Séance publique-pour l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime mise à la disposition de la commune Tioughza au niveau de la plage Lagzira. C'est le tableau suivant :

Type d'activité	N° de la parcelle	Superficie de la parcelle (m²)	Prix minimum de l'offre de chaque parcelle en (DH)	cautionnement
Location des parasols et relaxes	P3	240	6720.00	6720.00
	P6	288	8064.00	8064.00
	P9	240	6720.00	6720.00
	P10	150	4200.00	4200.00
	P11	250	7000.00	7000.00
	P12	200	5600.00	5600.00
Location des parcelles des kiosques commerciaux	P2	16	2 500.00	2 500.00
	P8	16	2 500.00	2 500.00
Location de parc de stationnement vélos	P13	1265	45 000.00	45 000.00
Exploitation des kiosques pour les sports nautiques	P4	16	1600.00	1600.00
	P5	16	1600.00	1600.00
Location des Mocs sanitaire	P1	9	252.00	252.00
	P7	9	252.00	252.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement » :

- Soit au bureau technique de la C.TIOUGHZAPROVINCE DE SIDI IFNI

- Soit par voie électronique à l'adresse de messagerie électronique:Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service technique de la commune Tioughza province de Sidi Ifni.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service technique de la commune TIOUGHZA province de sidi ifni.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés au portail électronique des marchés public www.marchespublics.gov.ma

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau de service technique de la commune TIOUGHZA province de Sidi Ifni.

N° 3236/PA



Avis modificatif N° 01

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun porte à la connaissance du public, conformément à l'Article 19 du Décret n° 2-12-349 relatif aux Marchés Publics que les Appels d'offres ouverts publiés dans les journaux : LIBERATION n° 9904 Parus le 26 Avril 2023 et RISSALAT AL OMMAN n° 12388 parus le 26 Avril 2023 ont connu les modifications suivantes :

1- Certificats D'agrément / Certificat De Qualification Et De Classification

2- Date Et Heure D'ouverture Des Plis

N° ANO	OBJET	CERTIFICAT D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATION TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
12/10/INV/2023	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 ESPACES D'ORIENTATION AUX ETABLISSEMENTS COLLEGIUX DP TANTAN/AREF GON	D14-D15-D16	10 000,00 Trente Mille Dirhams ; 00 cts	22/05/2023 à 11 H 30
13/10/INV/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 ESPACES D'ORIENTATION AUX ETABLISSEMENTS COLLEGIUX DP TANTAN/AREF GON	---	10 000,00 Trente Mille Dirhams ; 00 cts	22/05/2023 à 12 H 00

Le reste de l'avis ne contient aucune modification.

N° 3237/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
DE TIZNIT**

Avis d'appel d'offres
n° 10/DPM/0102
Relatif à l'exploitation
des parcelles de terrain
du domaine public
maritime au niveau
de la plage de d'Aglou,
Commune Trine Aglou
Province de Tiznit
(Séance non publique)

Le 01/06/2023 à 10h00, il
sera procédé dans la salle
de réunion de la Direction
Provinciale de l'Équipement
du Transport et de la
logistique de Tiznit (DPETL
de Tiznit), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel à la
candidature, Relatif à l'ex-
ploitation des parcelles de
terrain du domaine public
maritime au niveau de la
plage d'Aglou, Commune
Trine Aglou, Province de
Tiznit, pour exercer les ac-
tivités saisonnières au titre de
l'année 2023.

Le dossier d'appel à la can-
didature peut être retiré au-
près du service Gestion du
domaine public maritime à la
DPETL de Tiznit. Les
concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le sé-
crétariat de la DPETL de
Tiznit ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à La
DPETL de Tiznit.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter avec
le service Gestion du Do-
maine Public et Carrières à
la DPETL de Tiznit.

N° 3243/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
DE TIZNIT**

Avis d'appel d'offres
n° 02/DPM/0202
Relatif à l'exploitation
des parcelles de terrain du
domaine public maritime
au niveau de la plage Talat
Bouazza, Commune
Arbaa Sabel
Province de Tiznit
(Séance non publique)

Le 01/06/2023 à 10h30, il
sera procédé dans la salle
de réunion de la Direction
Provinciale de l'Équipement
du Transport et de la
logistique de Tiznit (DPETL
de Tiznit), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel à la
candidature, pour l'explo-
itation des parcelles de ter-
rain du domaine public
maritime au niveau de la
plage Talat Bouazza, Com-
mune Arbaa Sabel, Pro-
vince de Tiznit, pour
exercer les activités saison-
nières au titre de l'année
2023.

Le dossier d'appel à la can-
didature peut être retiré au-
près du service Gestion du
domaine public maritime à la
DPETL Tiznit. Les
concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le sé-
crétariat de la DPETL de
Tiznit ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à La
DPETL de Tiznit.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter avec
le service Gestion du do-
maine Public et Carrières à
la DPETL de Tiznit.

N° 3244/PA

**ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR**

AVIS DE
CONSULTATION
Le Directeur Régional
d'Issalat Al Maghrib Aga-
dir recevra jusqu'au Mardi
30 Mai 2023 à 16 heures der-
nier délai, au bureau d'or-
dre de la Division
Administrative et Financière,
sise Avenue Hassan
Ier, les offres relatives à :

• Consultation Ouverte
N°24/DRA/2023(PR60498)
« Travaux de construction
d'une plateforme logistique
d'IAM à la Z.I. Ait Melloul »
Les conditions de soumis-
sion ainsi que les modalités
de participation sont consi-
gnées dans le cahier des
charges.

Les cahiers des charges sont
disponibles à la Direction
Régionale /Division Admi-
nistrative et Financière /Ser-
vice Achats et Logistique
sise Avenue Hassan Ier
Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05
28 22 14 14.

L'examen des offres admi-
nistratives et techniques en
séance non publique.
Les soumissionnaires réte-
nus seront invités, par écrit
pour assister à l'ouverture
des plis financiers, en
séance publique

N° 3245/PA

**ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR**

AVIS DE
CONSULTATION
Le Directeur Régional
d'Issalat Al Maghrib Aga-
dir recevra jusqu'au Jeudi
18 Mai 2023 à 14 heures der-
nier délai, au bureau d'or-
dre de la Division
Administrative et Financière,
sise Avenue Hassan
Ier, les offres relatives à :

• Consultation Ouverte
N°27/DRA/2023(PR60590)
Organisation de kermesses
au profit des collaborateurs
de la Direction Régionale
IAM Agadir et leurs fa-
milles aux Villes Agadir,
Guelmim et Laayoune ;
• Lot N°1 : Ville Agadir
• Lot N°2 : Ville Guelmim
• Lot N°3 : Ville Laayoune

Les conditions de soumis-
sion ainsi que les modalités
de participation sont consi-
gnées dans le cahier des
charges.

Les cahiers des charges sont
disponibles à la Direction
Régionale /Division Admi-
nistrative et Financière /Ser-
vice Achats et Logistique
sise Avenue Hassan Ier
Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05
28 22 14 14.

L'examen des offres admi-
nistratives et techniques en
séance non publique.
Les soumissionnaires réte-
nus seront invités, par écrit
pour assister à l'ouverture
des plis financiers, en
séance publique

N° 3246/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.**

AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERTS

Le 1/6/2023, il sera procé-
dé dans les bureaux du
secrétariat général de la
Province d'El Kelaa des
Sraghna.(Salle Ait Abdel-
moula Abdelouahab) aux
ouvertures des plis relatifs
aux appels d'offres sur cé-
dres de prix :

• 14/2023/INDH A 10 H
Travaux de construction
pour renouvellement de 16
salles de classe aux 5 douars
dans 2 communes relevant
de la Province d'El Kelaa
des Sraghna
-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
40 000.00 dhs (Quarante
Mille Dirhams).

-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 3 513 660.00
DHS (Trois Million Cinq
Cent Treize Mille Six Cent
Soixante Dirhams).

• 15/2023/INDH A 11 H
Travaux de construction
pour renouvellement de 26
salles de classe aux 8 douars
dans 3 communes relevant
de la Province d'El Kelaa
des Sraghna.

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
60 000.00 dhs (Soixante
Mille Dirhams).
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 5 212
860.00DHS (Cinq Million
Deux Cent Douze Mille
Huit Cent Soixante Di-
rhams Cts).

Les dossiers des appels
d'offres peuvent être retirés
auprès de la Division du
budget et matériel de la
province. Ils peuvent égale-
ment être téléchargés à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent
obligatoirement envoyer
leurs plis par voie électro-
nique conformément à la
disposition de l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n° 21.1982 du
9 Joumada Al Oula 1443
(14/12/2021) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédures de passation des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

-Les concurrents doivent
produire une copie certifiée
conforme du certificat de
qualification et de classifica-
tion suivant le secteur. L'ac-
tivité et la classe minimale
et les qualifications ci-après:
Secteur : A Classe : 3
Qualification : A2
Les concurrents non instal-
lés au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par le règlement
de la consultation.

N° 3247/PA

Royaume du Maroc
Exercice : 2023
Ministère

de l'enseignement
Supérieur de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation
Office National
des Œuvres Universitaires
Sociales et Culturelles
Cité Universitaire Oujda
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023

(Séance publique)
Le 01 Juin 2023 à 11h00mn,
il sera procédé, à l'Adminis-
tration de la Cité Universi-
taire Oujda sise à quartier
ALKODS, BP417, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres sur offres de
prix en séance publique,
pour la passation d'un mar-
ché reconductible concer-
nant : Les prestations de
Sécurité de surveillance et
de gardiennage des Bâti-
ments et locaux Adminis-
tratifs de la Cité
Universitaire Oujda
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré du bureau
du chef du service des af-
faires économiques de la
cité universitaire Oujda.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à VINGT
MILLE DHS (20.000,00
Dhs).TTC

L'estimation du coût des
prestations est fixée à :
Deux millions six cent
douze mille quatre cent
quarante deux Dirhams et
24 cts (2.612.442,24 Di-
rhams TTC)
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27-29 ET 31 du
décret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-

reau du chef du service des
affaires économiques de la
cité universitaire Oujda.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

-Soit déposer leurs offres
par voie de soumission
électronique via le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4du règlement
de consultation.

- La visite des lieux aura
lieu à partir du
19/05/2023 j'usque 'aux
31/05/2023, point de dé-
part est le bureau du chargé
des services économiques.

N° 3248/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El Jadida

**Avis d'Annulation des Appels d'offres Ouverts
N° : 05-06-07-08/INV/2023 et des Consultations Architecturales N°
011/CA/INV/2023 et 021/CA/INV/2023**

Le Directeur Provincial d'El Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Iba Toumert El Jadida 24000, Informe le public que :

- **Les Appels d'offres N° : 051/INV/2023 et 061/INV/2023, parus au journal LIBÉRATION n° 9904 du 26/04/2023, Relatifs aux Etudes techniques et aux Etudes Géotechniques des Travaux de Construction de Vingt-Deux (22) Salles de Classes aux Communes Territoriales relevant de la province d'El Jadida, sont annulés**
- **Les Appels d'offres N° : 071/INV/2023 et 081/INV/2023, parus au journal LIBÉRATION n° 9906 du 28/04/2023, Relatifs aux Etudes techniques et aux Etudes Géotechniques des Travaux de Construction de Quatorze (14) Salles de Classes aux Communes Territoriales relevant de la Province d'El Jadida, sont annulés**
- **La Consultation Architecturale N°011J/CA/INV/2023, parue au journal LIBÉRATION n° 9911 du 04/05/2023, Relative aux Travaux de Construction de Vingt-Deux (22) Salles de Classes aux Communes Territoriales relevant de la province d'El Jadida, est Annulée.**
- **La Consultation Architecturale N°02J/CA/INV/2023, parue au journal LIBÉRATION n° 9912 du 05/05/2023, Relative aux Travaux de Construction de Quatorze (14) Salles de Classes aux Communes Territoriales relevant de la Province d'El Jadida, est Annulée.**

N° 3241/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION PROVINCIALE A SOULAY TACOUH

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de M. YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès – Meknes, (Château sur le ciel – Au Jadida), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Qualification et Classification exigée
14/INV/2023	Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de 11 unités scolaires relevant de la direction Provinciale Soulay Tachouh.	4000.00 QUATRE MILLE DREHAM S TTC	90000.00 QUATRE VINGT DIX MILLE DH TTC	02/06/2023 A 10H00mn	004 (Cahier des charges pour bâtiments à trois étages) 001 (Circuit fort et circuit faible pour bâtiments à trois étages) 006 (Bâtiments des écoles pour bâtiments à trois étages)

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Soulay Tachouh, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents doivent déposer leurs plis :
- soit enquer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Soulay Tachouh ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Soulay Tachouh ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent déposer leurs plis :
- soit déposer au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°190-21 DU 9 JOUMADA I 1443 (14/12/2021) RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES GARANTIES PECTIONNÉES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce envoyée non certifiée conforme à l'original sera considérée nulle et non avenue.

N° 3242/PA

BOITE BUSINESS "S.A.R.L AU" OSAKA GAMING
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 17/04/2023, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
D E N O M I N A T I O N : OSAKA GAMING "S.A.R.L AU"
OBJET : achat vente de matériels informatiques, maintenance...
LE SIEGE : CASABLANCA, 05 RUE CAS-COGNE.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.
Mr AYUB ABOLGHIT 1000 PARTS
 Soit un total de 1000 PARTS
GERANCE : La société est gérée par Mr AYUB ABOLGHIT.
ANNÉE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 05/05/2023
 R.C.N° : 581757
 Pour extrait et mention
N° 3271/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
ET DE LA PROTECTION

SOCIALE DELEGATION PROVINCIALE DE BERRECHID AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SEANCE PUBLIQUE
 N° 03/ 2023
 Le 02/06/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 -Achat de matériel médico-technique ; mobilier de bureau et matériel informatique pour l'unité d'urgence médicale de proximité de Ouled abbou relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid.
 Lot n°1 : Equipements de radiologie
 Lot n°2: Equipements médico-techniques
 Lot n°3 : Equipements de laboratoire
 Lot n°4: Lits d'hospitalisation
 Lot n°5 : Equipements de monitoring
 Lot n°6 : Equipements de stérilisation
 Lot n°7: Mobilier de bureau et matériel informatique
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à :
 - Lot n°1 : Trente mille dirhams (30.000,00).
 - Lot n°2 : Trente mille dirhams (30.000,00).
 - Lot n°3 : Trente mille dirhams (30.000,00).
 - Lot n°4 : Dix mille dirhams (10.000,00).
 - Lot n°5 : Dix mille dirhams (10.000,00).
 - Lot n°6 : Vingt mille dirhams (20.000,00).
 - Lot n°7 : Trente mille dirhams (30.000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 LOT N°1 : 934 080,00 DH TTC (Neuf Cent Trente Quatre milles Quatre Vingt Dirhams)
 LOT N°3 : 215 448,00 DH TTC (Deux Cent Quinze milles Quatre Cents Quarante Huit Dirhams)
 LOT N°3 : 936 000,00 DH TTC (Neuf Cents Trente Six Milles Dirhams)
 LOT N°4 : 306 000,00 DH TTC (Trois Cent Six milles Dirhams)
 LOT N°5 : 216 000,00 DH

TTC (Deux Cent Seize milles Dirhams)
 LOT N°6 : 274 980,00 DH TTC (Deux Cent Soixante Quatorze milles Neuf Cent Quatre Vingt Dirhams)
 LOT N°7 : 152 304,00 DH TTC (Cent Cinquante Deux milles Trois Cent Quatre Dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation de la Santé sis à Bd Moulay Ismail à Berrechid.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.
 Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère

de la Santé à Berrechid, avant le 01/06/2023 à 14 Heures.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 3272/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
 N° : 06/2023/CPD
 Séance publique
 Le Jeudi:08/06/2023, A : 13/00 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
 - Achat de Carburant pour le Fonctionnement des Engins de la Brigade Mobile de la Région de l'Oriental, objet de la Convention relative à l'Ouverture des Pistes au niveau des Communes de la Province de Driouch.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique du Conseil Provincial de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de

l'Etat www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :20.000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :988.900,00DH (Neuf Cent Quatre Vingt Huit Mille Neuf Cent Dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer Leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.
N° 3273/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
 N° : 05/2023/CPD
 Le Jeudi:08/06/2023, A : 12/00 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
 Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Siège du Conseil Provincial de Driouch.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3.000.000DHS(TroisMille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CentVingtMilleDirhams TTC (120.000,00DHS TTC).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial deDriouch.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
 • Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° :04/2023/CPD

Le Jeudi: 08/06/2023, A : 11/00 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

- Etudes Techniques et Suivi des Travaux de Construction du Siège du Conseil Provincial de Driouch- Province de Driouch.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Siège du Conseil de la Province de Driouch.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5000.000DHS(CinqMille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Deux CentDixMilleDirhams TTC (210.000,00DHS TTC).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial deDriouch.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
 • Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :

Certificat d'agrément	Domaine d'activité
D14	Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
D15	Courant fort courant faible pour bâtiment à tous usage
D16	Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages
D17	Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable

• Le domaine d'activité D1 est équivalent aux domaines d'activités D14,D15,D16

D1	Bâtiment

Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
N° 3274/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° :05/2023/CPD

Le Jeudi: 08/06/2023, A : 12/00 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Siège du Conseil Provincial de Driouch.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3.000.000DHS(TroisMille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CentVingtMilleDirhams TTC (120.000,00DHS TTC).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial deDriouch.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
 • Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :

Certificat d'agrément	Domaine d'activité
D14	Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
D15	Courant fort courant faible pour bâtiment à tous usage
D16	Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages
D17	Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable

• Le domaine d'activité D1 est équivalent aux domaines d'activités D14,D15,D16

D1	Bâtiment

Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
N° 3275/PA

Sport

Prix Laureus du sport

Lionel Messi doublement récompensé



L'Argentin Lionel Messi a été doublement récompensé lors de la soirée des Laureus du sport, lundi à Paris, avec le prix de sportif de l'année et de l'équipe de l'année avec ses coéquipiers de l'équipe d'Argentine, sacrée championne du monde en décembre dernier.

Messi, 35 ans, est le premier à remporter deux prix lors d'une même édition des trophées Laureus, ont précisé les organisateurs.

L'attaquant du Paris SG, auréolé dans sa carrière de sept Ballons d'Or, avait déjà remporté le trophée Laureus du sportif de l'année en 2020, mais il l'avait alors partagé avec le Britannique Lewis Hamilton, septuple champion du monde de Formule 1.

L'Argentin, dont la suspension pour s'être rendu en Arabie Saoudite dans le cadre d'un par-

tenariat commercial sans l'accord de son club, a été écourtée, a assisté à la cérémonie en plein cœur de Paris avec son épouse Antonela.

Messi était notamment en concurrence pour le trophée de sportif de l'année avec son coéquipier au PSG, Kylian Mbappé, battu avec la France en finale de la Coupe du monde 2022 au Qatar par l'Argentine.

La Jamaïcaine Shelly-Ann Fraser-Pryce, sacrée championne du monde du 100 m pour la cinquième fois en août à Eugene (États-Unis), a reçu le trophée de sportive de l'année, l'Espagnol Carlos Alcaraz, vainqueur de l'US Open 2022 devenu pendant plusieurs semaines N.1 mondial, celui de révélation de l'année et l'international danois Christian Eriksen celui de "comeback" de l'année après avoir repris sa carrière au plus haut-niveau avec Manchester United après un arrêt cardiaque en

plein match de l'Euro-2021 de football.

Ont également été distinguées la Suisse Catherine Debrunner qui a notamment remporté en 2022 ses deux premiers marathons, à Berlin et Londres (sportif de l'année avec un handicap), la Chino-Américaine Eileen Gu, double championne olympique de ski freestyle (sportif extrême de l'année) et le programme TeamUp qui utilise l'activité physique pour contribuer à réduire le stress chez les enfants réfugiés, représenté par l'attaquant polonais du FC Barcelone Robert Lewandowski.

Les trophées Laureus sont décernés chaque année depuis 2000 par l'Académie Laureus, un jury composé de 71 des plus grandes légendes du sport.

La cérémonie 2023 était la première organisée en présentiel depuis 2020, après deux éditions virtuelles en raison des restrictions liées au coronavirus.

Retour à la normale pour Messi

La vie de Lionel Messi a repris son cours, il est revenu à l'entraînement et est remonté sur scène pour recevoir ses trophées Laureus du sport lundi, après une semaine agitée autour de sa sanction pour son escapade saoudienne.

Autour de midi, la sanction du Paris Saint-Germain a pris fin avec sa réapparition au Camp des Loges. "Leo Messi de retour à l'entraînement ce lundi matin", a indiqué le club sur son compte Twitter, avec une photo de son N.30 en action.

Sa mise à l'écart a finalement duré six jours. Il avait été suspendu mardi par le PSG après un voyage promotionnel non autorisé en Arabie Saoudite, pour lequel la "Pulga" s'est excusée dans une courte vidéo postée sur Instagram.

"Je m'excuse auprès de mes coéquipiers et j'attends la décision du club. Je demande pardon à mes partenaires et au club", avait-il expliqué en espagnol.

Messi a manqué la victoire à Troyes (3-1), dimanche, et pourrait donc revenir pour le match de la 35e journée de Ligue 1 contre Ajaccio, samedi au Parc des Princes.

Pour compléter la fin de sa pénitence, Messi a reçu lundi soir deux prix aux Laureus world sports awards, Place Vendôme à Paris.

Il a reçu le prix de sportif mondial de l'année et celui d'équipe de l'année pour la sélection de l'Argentine, qu'il a conduite à la victoire en Coupe du monde au Qatar, le 18 décembre contre la France (3-3, 4 t.a.b. à 2).

Ce retour aux honneurs du septuple Ballon d'Or de France Football vient après que la polémique du voyage en Arabie Saoudite a un peu écorné son image.

Sa suspension initialement de deux semaines a été réduite selon l'adage faute avouée est à moitié pardonnée, "une manière plus élégante de traiter les choses", explique une source au club. "Il a commis une erreur, il s'est excusé, son message était clair".

L'Argentin va pouvoir retrouver les terrains, où il se trouve aux portes d'un second titre de champion de France, Paris comptant six points d'avance sur Lens (2e) à quatre journées de la fin de la saison.

La star restera dans l'actualité puisque les rumeurs autour de son prochain club ne tarissent pas. Les dernières provenant de la presse espagnole évoquent une proposition du géant saoudien Al Hilal, à plusieurs centaines de millions d'euros, pour un remake dans le désert d'Arabie de son duel avec Cristiano Ronaldo, qui joue à Al-Nassr depuis la fin de la Coupe du monde.

Le FC Barcelone et ses financiers travaillent toujours sur un montage savant pour essayer de faire revenir le fils prodige, et l'Inter Miami de David Beckham s'active aussi pour l'attirer dans ses filets.

La Pulga a été filmée en grande discussion sur le tapis rouge des Laureus avec l'attaquant du Barça Robert Lewandowski, présent lui aussi à la cérémonie, une image qui va aviver les rêves du Camp Nou de voir ce duo en "blaugrana".

Si sa destination reste incertaine, la séparation de Messi avec le club de la capitale à la fin de son contrat en juin semble consommée. Sa venue aux trophées Laureus est sûrement une de ses dernières apparitions parisiennes.

Ligue des champions

Opposition lombarde aux couleurs européennes

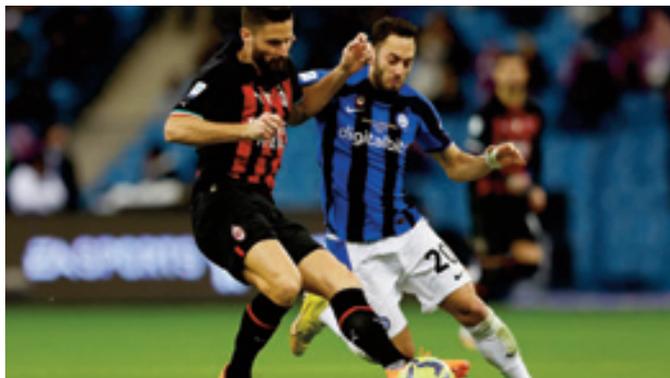
Si la première demi-finale de la Ligue des champions ayant opposé mardi le Real Madrid à Manchester City a l'allure d'une belle affiche, le second dernier carré n'est pas en reste avec un électrique derby milanais mercredi qui rappellera quelques souvenirs.

En effet, en deux confrontations en C1, l'Inter n'a jamais trouvé la clé du succès contre le voisin, ne gagnant aucun des quatre matches et vivant deux éliminations cruelles.

En 2003 notamment, les Nerazzurri avaient cédé aux portes de la finale au jeu des buts à l'extérieur (0-0, 1-1)... Assez cocasse lorsque l'on considère que les deux rencontres ont été jouées au même endroit: le stade San Siro ou Giuseppe-Meazza, selon l'équipe désignée comme étant "à domicile".

Cette année-là, le club rossonero était allé décrocher sa sixième C1, quatre ans avant la septième et dernière.

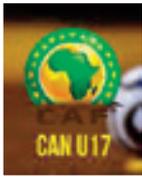
L'autre opposition milanaise en C1 date de 2005, avec le triste souvenir du fumigène ayant atteint le gardien Dida dans la tête, un match alors interrompu et finalement remporté sur



tapis vert par l'AC Milan, déjà vainqueur 2-0 à l'aller.

Mais le derby est avant tout un choc du présent, entre les deux derniers champions d'Italie, qui luttent par ailleurs à distance en

Serie A pour une place pour la prochaine C1, offerte aux quatre premiers du classement... Une autre option existe pour obtenir son ticket direct pour la prochaine édition: soulever le trophée, le 10 juin.



Les Lionceaux à la porte des demi-finales

Surmonter l'Algérie pour passer



La sélection marocaine U17 affrontera ce soir à partir de 20 heures au stade Mohamed Hamlaoui à Constantine son homologue algérienne pour le compte des quarts de finale de la CAN de la catégorie.

Le Maroc avait terminé leader du groupe A suite à ses deux victoires sur l'Afrique du Sud et le Nigeria avant de céder le pas lors de la troisième sortie sans enjeu face à la Zambie.

Le site officiel de la Fédération Royale marocaine de football fait part de «la séance d'entraînement de lundi

qui a duré 85 minutes, a réuni tous les joueurs retenus et s'est axée sur les aspects tactique et techniques».

Dans une déclaration rapportée par le site Afrikfoot, le sélectionneur national, Saïd Chiba, a indiqué à propos de ce derby que «toutes les rencontres entre les équipes de l'Afrique du Nord ont une saveur particulière. Ce sont des derbys qui se jouent avec beaucoup d'enthousiasme et tout le monde veut gagner. Les rencontres entre nous ne ressemblent pas à celles contre des équipes subsahariennes».

Le choc Maroc-Algérie sera précédé par la programmation du premier match des quarts qui opposera à 17 heures le Sénégal à l'Afrique du Sud. Les deux autres quarts sont prévus jeudi et le programme se décline comme suit : Mali-Congo (17h00) et Nigeria-Burkina Faso (20h00).

A noter que les sélections qui décrocheront le sésame du dernier carré obtiendront le ticket du Mondial dont le pays hôte sera connu ultérieurement après le retrait de l'organisation par la FIFA au Pérou.

M.B

Adam Masina retrouve la compétition et le chemin des buts

L'international marocain Adam Masina a inscrit, lundi, le deuxième but de son équipe Udinese contre la Sampdoria de Gênes, pour le compte de la 34^e journée de la Serie A.

Le Lion de l'Atlas marque ainsi fortement son retour sur les terrains, après cinq mois d'absence.

Le défenseur international marocain a été opéré en septembre à cause d'une rupture du ligament croisé du genou droit, ce qui l'a privé de participer avec les Lions de l'Atlas à la Coupe du monde au Qatar.

L'ancien défenseur de Watford a retrouvé la Serie A via l'Udinese, quatre ans après avoir quitté Bologne.

Issu du club amateur B.A. Sca Galliera, l'international marocain intègre le centre de formation de Bologne FC et fait ses débuts professionnels en 2014.

Auteur d'une bonne première saison, il remporte le titre de meilleur joueur de Serie B de la saison 2014-2015. Promu et disputant les trois saisons suivantes en Serie A, il signe en 2018 au Watford FC en Premier League. En 2019, il était finaliste de la FA Cup.



Stage de l'EN féminine U23

La sélection nationale féminine U23 de football a entamé lundi un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 11 mai au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura.

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale en prévision des prochaines échéances. A cet effet, vingt-six joueuses ont été retenues :

Ahmamou Douha (AS FAR), Bambara Fatima Zahra (Sporting Casablanca), Banouk Safa (Association Najah Souss Agadir), Barchi Jihane (FUS Rabat) 5. Benjaddi Ikram (AS FAR), Boualtaine Nouhaila (FUS Rabat), Bouffini Sofia (Renaissance Berkane), Dahrouch Leila (Raja Ain Harrouda), Al Ammari Chaimae (Hilal Temara), El Arari Zineb (Jawharat Nejm Larache), El Filali Khadija (Hilal Temara), Boukhami Wahiba (Chabab Mohammedia), El Mostaphi Amina (Association municipale féminine Laâyoune), Hamdaoui Nour (Jawharat Nejm Larache), Heddiya Oumaima (Chabab Mohammedia), Jbari Mansouri Hanane (Boughaz Tanger), Kaïch Laila (Hilal Temara), Laoudithi Nawelle (Bergerac Perigord/FRA), Mahrache Fatima (Chabab Mohammedia), Miftah Samia (Wydad Casablanca), Moujahaid Nesrine (Amjad Taroudant), Ouhssain Fatima Ezzhara (Association municipale féminine Laâyoune), Oussou Imane (Ain Atiq Temara), Tahri Hajar (Renaissance Berkane), Tayar Oumaima (Ain Atiq Temara) et Temmar Selma (Sporting Casablanca).

Meeting fédéral d'athlétisme à Taza

Les coureurs Hicham Aouladha et Hanane Kalouj ont remporté les 10.000 mètres du 3^{ème} meeting fédéral d'athlétisme qui s'est déroulé samedi à Taza.

L'athlète Hicham Aouladha de l'équipe de l'AS FAR a parcouru la distance en 29m 07s, tandis que Hanane Kalouj de l'Union Tahla d'athlétisme a remporté la course en 32m 57 s et 44 centièmes.

Chez les jeunes, la première place est revenue à Zouhair Radouan (hommes) et à Aïcha Baâ (dames).

Dans une déclaration à la MAP, Abdallah Boukraa, membre de la Direction technique nationale, a indiqué que le meeting a connu la participation des clubs nationaux les plus en vue, ajoutant que cet événement sportif est l'occasion pour connaître le niveau de préparation

des sportifs qui représenteront l'équipe nationale aux championnats arabes prévus à Rabat.

De son côté, M'hamed Ould El Haj, membre du bureau directeur de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme et président de la Ligue Taza-Al Hoccoïma-Taounate, s'est félicité de la bonne qualité de la piste de Taza qui a aidé les coureurs à réaliser de bonnes performances.

Championnat d'Afrique Open de voile en classe "optimist"

Le Maroc remporte le titre de la 20^{ème} édition à M'diq

Le Maroc a remporté le titre de la 20^{ème} édition du Championnat d'Afrique Open de voile en classe "optimist", qui s'est déroulée du 3 au 8 mai au littoral de M'diq, sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI.

L'équipe marocaine a été sacrée championne d'Afrique après s'être emparée de deux médailles, dont l'une en or et l'autre en bronze, devant l'équipe d'Angola qui a remporté la médaille d'argent.

La médaille d'or est revenue à Mohamed Daddach, tandis que Mohamed El Amrani a obtenu la médaille de bronze.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, le président de la Fédération Royale marocaine de voile, Zouhair El Charki, a

souligné que le sacre du Maroc lors de ce championnat d'Afrique est le fruit des efforts de la direction technique de l'équipe nationale, dirigée par l'entraîneur Ismail Dadache, et des autres composantes de la fédération.

Il a affirmé que le Royal Yacht Club de M'diq (RYCM) a réussi à organiser cet événement sportif africain et confirmé la capacité du Maroc à accueillir des manifestations sportives internationales, continentales et régionales dans les meilleures conditions.

Pour sa part, le président du RYCM, Ali El Younsi, a mis l'accent sur l'impact économique de cette manifestation, qui a contribué à la dynamisation du tourisme dans la préfecture de M'diq-Fnideq, outre

sa dimension sportive, notant que la fédération a veillé à mettre en exergue, à cette occasion, le patrimoine civilisationnel et culturel marocain.

Cette manifestation sportive, organisée par le RYCM, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile, a connu la participation de plus de 90 sportifs, représentant 18 pays, en l'occurrence l'Égypte, la Libye, le Mozambique, la Tunisie, l'Angola, la Tanzanie, l'Île Maurice, les Seychelles, l'Espagne, la Lettonie, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, les Emirats arabes unis, le Canada, la France et le Maroc.

Le Maroc était représenté à cette compétition africaine par 20 sportifs, encadrés par un staff composé d'Ismail Dadache et Mohamed Boudi.

J'étais enfin parvenu à la poser, cette question qui me brûlait les lèvres. J'avais balbutié : «Et Jamal ?».

Les sourires s'étaient figés, les regards se détournèrent. La dérobade maladroite de celui de mon père et les sanglots de ma mère étaient venus confirmer ce qui était, en fait, déjà confirmé. Je le pressentais, je le savais. Jamal n'était plus ! Il n'avait pas survécu au terrible accident !

«Dieu tout-Puissant, son Créateur, notre Créateur à tous, l'a voulu et l'a repris. Si tu crois en Dieu, mon fils, tu devrais accepter son vouloir », m'avait dit mon père en s'efforçant d'éviter mon regard comme pour s'en convaincre lui-même ;

Je me tordais de douleur. J'avais envie d'hurler mais je ne pouvais pas. Même les larmes étaient en sursis. J'étais incapable d'exploser mon chagrin... Meurtri, abattu, je replongeais dans mon trou noir salubre. Je m'étais évanoui...

Je ne sais combien de temps avait duré mon voyage dans les nuages. Lorsque j'avais atterri à nouveau, après avoir plané dans un ultime tour de piste au dessus de chevelures décoiffées, d'yeux voilés par les larmes et de gorges étouffés par les sanglots, ma mère était

en train de m'essuyer le front tout trempé en sueur, de sa main frêle et tremblante, en murmurant des prières d'entre ses lèvres frémissantes et mouillées.

Je lui avais souri. Elle avait sursauté de joie et stupeur.

Les visages défaits par la douleur et le chagrin m'avaient rappelé l'horrible et monstrueuse évidence. Le départ sans espoir de retrouvailles du grand Jamal !

J'étais bizarrement calme. Je n'avais pas pleuré mais j'avais atrocement mal à l'estomac.

La tristesse avait cédé la place à une haine dévorante, une colère inextricable contre les chauffeurs de taxis, les camionneurs, les ingénieurs des ponts et chaussées, contre les policiers, les gendarmes et les ambulanciers, contre Adam et Eve.

Pourquoi ces derniers avaient-ils désobéi à l'injonction de Dieu ? Pourquoi avaient-ils bravé l'interdit divin ? Pourquoi avaient-ils succombé à la tentation ? On ne serait jamais descendu ici-bas. On ne serait jamais devenu mortels. Jamal ne serait pas mort. Il n'aurait pas manqué le printemps au bled et son printemps, celui de sa vie...

Parmi les bagages qui n'avaient pas



été abimés ou broyés dans l'accident, on avait trouvé une combinaison bleue, une paire de bottes noires et une batterie. Jamal comptait l'installer chez ses parents qui n'avaient pas d'électricité comme tous les habitants du douar.

Ce soir d'hiver, la famille était réunie. Ils avaient rallumé une bougie pour éclairer la pièce et s'étaient passés de regarder la télévision.

Au père, emmitoufflé dans sa djellaba

noire, recroquevillé dans un coin sombre de la pièce, tristement pensif, si on parlait de la mort injustement précoce de son fils prodige, il hochait la tête, une larme brûlante au coin de l'œil, et répétait : «Louange à Dieu ! Louange à Dieu ! Advient que pourra».

Il regardait, l'air hagard, le cadet de ses enfants qui, les yeux mi-clos, les traits tirés, accroupi au-dessus de son cahier, lisait et relisait, à la lueur tremblante de la bougie, cette étrange écriture «françouia»...

Il avait, de dix ans, vieilli en quelques semaines...

Cela faisait quelques années que nous ne nous écrivions plus, Serge et moi. Notre amitié s'était enlisée dans le temps en deuil, le temps en suspens.

Aux dernières nouvelles, il s'était séparé de sa femme, Anne, à la suite d'une dispute violente avec son fils adoptif, Ahmed. Il avait pris sa retraite, vendu son cabinet de kinésithérapie et la maison qui avait été dévolue à l'issue du partage des biens matrimoniaux et était parti couler le restant de ses jours dans un village balnéaire situé à une trentaine de kilomètres de Dakar, au Sénégal...

Et la vie ne continue pas...

(Fin)

Recettes

Gratin de boeuf et riz aux tomates



Ingrédients :

250 ml (1 tasse) de riz basmati rincé et égoutté
450 g (1 lb) de boeuf haché maigre
500 ml (2 tasses) de mélange de légumes frais pour sauce à spaghetti
500 ml (2 tasses) de sauce tomate
375 ml (1 1/2 tasse) de mozzarella râpée

Préparation :

1- Préchauffer le four à 205 °C (400 °F).
2- Dans une casserole, déposer le riz, puis verser 500 ml (2 tasses) d'eau. Porter à ébullition à feu moyen, puis couvrir et cuire à feu

doux de 10 à 12 minutes. Laisser reposer 5 minutes, puis remuer à l'aide d'une fourchette.

3- Pendant ce temps, chauffer un peu d'huile d'olive à feu moyen dans une grande poêle allant au four. Cuire le boeuf haché et les légumes de 5 à 7 minutes en remuant de temps en temps.

4- Ajouter la sauce tomate, le bouillon de boeuf et le riz cuit. Poirer et remuer. Porter à ébullition à feu moyen.

5- Garnir la préparation de mozzarella. Cuire au four de 8 à 10 minutes, jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

6- Faire gratiner au four à la position «grib» (broil) de 2 à 3 minutes.

Une étude éclaire les sensations et visions ressenties juste avant de mourir

Les personnes qui ont failli mourir affirment souvent avoir aperçu une lumière au bout d'un tunnel, eu la sensation de flotter au-dessus de leur corps ou vu leur vie défiler devant leurs yeux.

Le fait que ces témoignages aient de nombreux points communs et proviennent de personnes aux profils et origines variés laisse deviner un potentiel mécanisme biologique encore mystérieux pour les scientifiques.

Dans un article publié dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS), des chercheurs de l'Université du Michigan, aux Etats-Unis, ont relevé des poussées d'activité cérébrale chez deux patients mourants.

Cette étude n'est pas la première de ce type mais est "plus détaillée qu'aucune autre auparavant", a déclaré à l'AFP son auteure principale, Jimo Borjigin.

Les scientifiques ont étudié les dossiers de quatre patients morts d'un arrêt cardiaque alors que leur activité cérébrale était mesurée par électroencéphalographie (EEG).

Ces personnes étaient dans le coma et leurs médecins avaient décidé d'arrêter les soins car elles ne pouvaient plus être sauvées.

Quand elles ont été débranchées de leurs respirateurs artificiels, deux d'entre elles (une femme de 24 ans et une autre de 77 ans) ont vu leur rythme cardiaque s'accélérer.

Leur activité cérébrale a aussi montré un pic d'ondes gamma, associé à la conscience. Un phénomène qui avait déjà été observé par

d'autres études.

Ce nouvel article va plus loin, en examinant davantage la partie du cerveau qui a été stimulée, une zone postérieure associée à la conscience.

"Si cette partie du cerveau est stimulée, cela signifie que le patient voit quelque chose, peut entendre quelque chose et potentiellement ressentir des sensations extérieures à son corps", a expliqué Jimo Borjigin, ajoutant que cette zone était "en feu".

Les scientifiques ne savent pas vraiment pourquoi ces signes n'ont pas été observés chez les deux autres patients. Leurs antécédents de crises cardiaques pourraient avoir eu un impact, selon Jimo Borjigin.

L'étude ayant été menée sur un échantillon très réduit, on ne peut pas en tirer des conclusions générales, ont prévenu les auteurs.

Et, comme les patients sont décédés, on ne saura jamais s'ils ont, oui ou non, eu des visions.

